

Le fil rouge

REVUE
DÉPARTEMENTALE
D'HISTOIRE SOCIALE

HIVER 2014
N°53 -10 €



Pour saluer Jaurès

Recherches et conférences théâtralisées de Pierre Largesse p.3



Culture et histoire sociale

Fin de journée au Havre,
de Raoul Dufy au MuMa p.18



Histoire des luttes

Chronique de France p.21



La vie de votre Institut

Visite de Jean Jaurès en Seine-
Inférieure, conférence de Jacky
Maussion p.30



« Je porte dans mon cœur un rêve de fraternité et de justice, je veux travailler jusqu'au bout à le réaliser » Jean Jaurès

L'actualité aidant, ce *Fil Rouge* résonne de l'apport de notre CGT, du monde du travail, de ses luttes, de ses espoirs, de ses conquêtes.

Comment, en effet, en cette année commémorant le 100^e anniversaire de la mort de Jean Jaurès, ne pas être interpellé par son œuvre, tant celle-ci est porteuse de justice sociale, de démocratie, de valeurs humaines ?

Comment également ne pas être frappé par l'apport du programme du Conseil National de la Résistance, dont on fête le 70^e anniversaire, et qui, après la longue occupation nazie, a marqué profondément notre vie quotidienne : démocratie, protection sociale selon ce grand principe d'Ambroise Croizat ¹, « on paie selon ses revenus, on utilise selon ses besoins », droit au travail, droit au repos.

Et puis, cette touche poétique autour du tableau de Raoul Dufy « Fin de journée au Havre ». L'œuvre est imprégnée de cette réalité portuaire, dans un contexte de luttes des dockers, de grèves, de répressions, et fut présentée pour la première fois au Salon de Paris, le 1^{er} mai 1901.

Notre *Fil Rouge* apporte ainsi sa contribution à l'appréhension de notre Histoire. Le patronat a certes évolué, mais il n'a pas changé. De tout temps, il s'est opposé aux conquêtes sociales. Rien n'a été acquis sans luttes, sans grèves. La lutte des classes n'est pas un slogan archaïque. Chaque génération y est confrontée.

Alors oui, ne lâchons rien, ne laissons pas le patronat avec la complicité active d'un gouvernement qui se dit « de gauche », indigne de la pensée de Jaurès, détruire ce que des générations de salariés, de militants CGT ont conquis. Soyons indignés de cette déferlante médiatique martelant que le droit syndical, la représentativité des salariés, est un coût plutôt qu'un atout. N'acceptons pas la remise en cause des élections prud'homales et la casse des inspections du travail.

Pas de fatalité, pas de résignation en 2015, saisissons nous du 70^e anniversaire de la Sécurité Sociale et de la création des Comités d'Entreprise pour porter haut nos revendications du droit à des soins de qualité pour tous. Martelons notre exigence de la constitution de Comités d'Entreprise avec de réels pouvoirs de contrôles sur la vie économique des entreprises, et porteurs d'activités sociales mutualisées, enrichissantes et solidaires. Dans ses prochains numéros, notre Institut reviendra sur ces deux événements, tant ils sont, plus que jamais, d'actualité et indissociables de l'action syndicale.

Alain Bozec

1. Ambroise Croizat, né le 28 janvier 1901 à Notre-Dame-de-Briançon (Savoie) et mort le 11 février 1951 à l'hôpital Foch de Suresnes. Ministre du Travail et de la Sécurité sociale de 1945 à 1947, il fut l'un des fondateurs de la Sécurité sociale et créa les Comités d'Entreprise. Il fut également secrétaire général de la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie.

Sommaire

p.3

Pour saluer Jaurès

p.18

Fin de journée au Havre

p.21

Chronique de France

p.26

Histoire du livret ouvrier

p.27

Montéhus, la lutte en chantant
de Rémy Wermester
Quatre Mares de Jean-Pierre
Levaray et Alain Lefebvre

p.29

La vie de votre Institut

p.31

Bulletin d'abonnement

p.32

Partenariat TLC

2014 SOUTENEZ VOTRE INSTITUT ET LE FIL ROUGE

Voilà 17 ans qu'existe notre Institut, vous appréciez notre travail, aidez-nous à faire connaître le *Fil rouge* autour de vous. Faites adhérer vos ami(e)s, votre syndicat, votre association, votre bibliothèque ou votre municipalité. Notre Institut CGT d'Histoire Sociale est une association loi 1901, à ce titre elle vit essentiellement des moyens provenant de la cotisation annuelle de ses adhérents/lecteurs, ainsi qu'au dévouement de ses historiens bénévoles. Merci de régler rapidement votre cotisation 2014, les tarifs restant inchangés, vous trouverez page 31 le bulletin d'adhésion réservé à cet effet.

N° 53 – 17^e année

édité par l'IHS CGT 76

Tél : 02 35 58 88 60

courriel : ihs76@cgt76

Site : www.ihscgt76-lefilrouge.fr

N° Siret : 7529047220010

Ont participé à la rédaction : Alain Bozec, Sylvain Brière, Michel Croguennec, Jacques Defortescu, Annette Haudiquet, Pierre Largesse, Jean-Pierre Marais, Jacky Maussion, René Olleville, Robert Privat

Directeur de publication :

Jacky Maussion

Iconographie : Jacques Defortescu, Archives Départementales de Seine-Maritime, Musée André Malraux, Jean-Pierre Marais

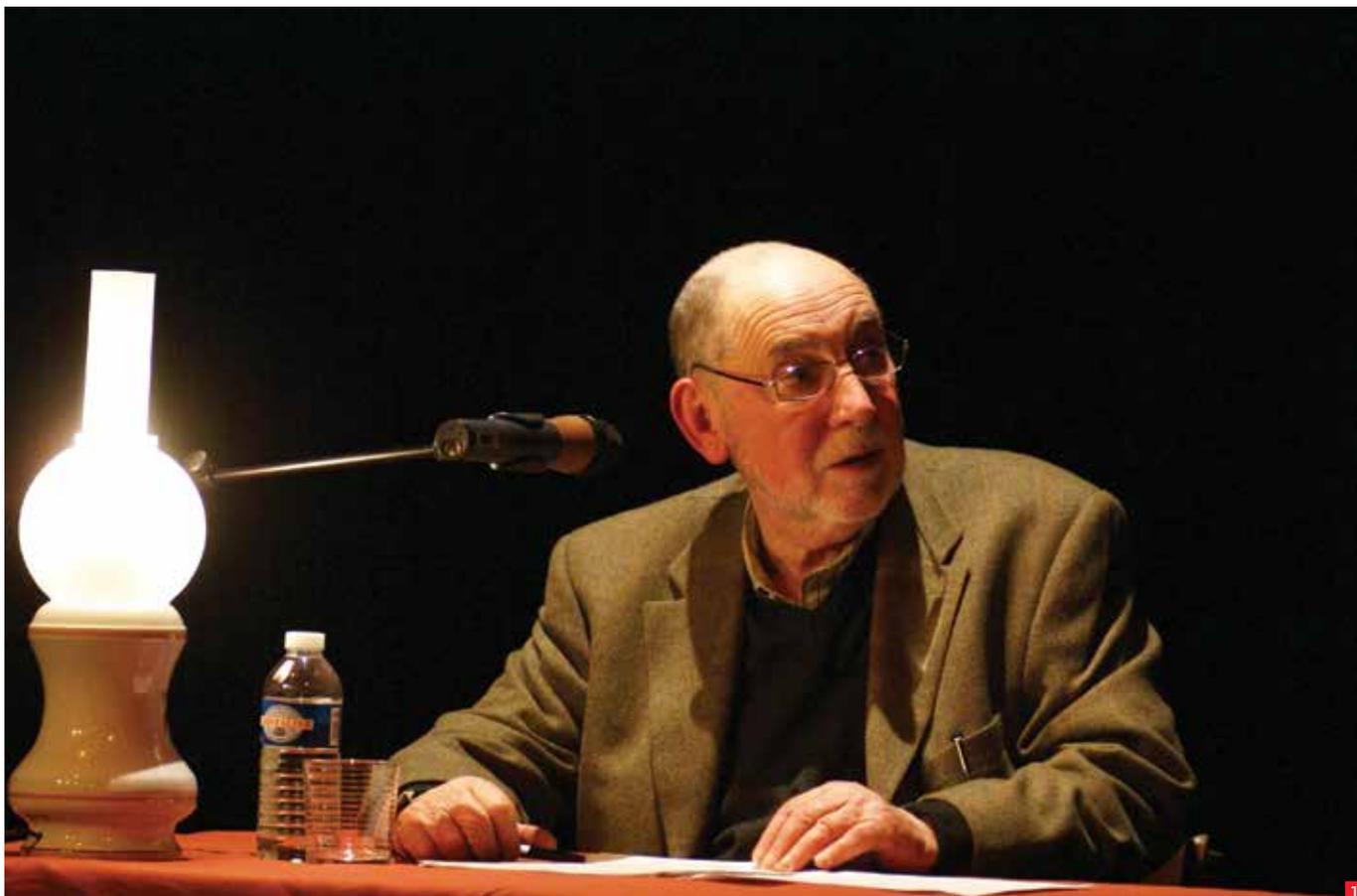
Conception graphique : Médiris

Tél. : 04 37 28 93 35

<http://blog.agence-mediris.com>

Numéro d'émetteur : 522992

Imprimerie : Public Imprim



1 Pierre Largesse
lors de la conférence
de Rouen.

Pour saluer Jaurès

Recherches et conférences théâtralisées
de Pierre Largesse

**Pour saluer le 150^e anniversaire de la naissance de Jaurès,
notre Institut organisa entre le 26 février 2010
et le 23 mai 2012, douze conférences théâtralisées.**

Ces conférences eurent lieu à Rouen, Dieppe, Saint-Saëns, Le Havre, Gonfreville-l'Orcher, Saint-Etienne-du-Rouvray, Le Tréport, Gamaches (dans la Somme), Saint-Léger-du Bourg-Denis, Grand-Couronne, et à deux reprises à Dives-sur-Mer (Calvados). Au total, plus de 700 personnes y participèrent.

Ces conférences ne purent voir le jour que grâce au travail réalisé par notre vice-président Pierre Largesse et à la collaboration étroite réalisée avec « Les Amis de L'Huma », la CMCAS, TLC et la Société d'Histoire de Grand-Couronne.

Elles ne purent être présentées que par la participation active de quatre troupes de théâtre différentes : le théâtre de la Bataille de Pierre Bézu à Dieppe, Gamaches et au Tréport ; Daniel Lesur, Michèle Salen, Claudine Lambert et Jean Joulin à Rouen et son agglomération ; le « Théâtre de l'Éphémère » au Havre et à Gonfreville-l'Orcher ; « L'atelier théâtral de Saint-Saëns » à Saint-Saëns. Les communes de Dieppe, Saint-Saëns, Gonfreville-l'Orcher, Saint-Etienne-du-Rouvray, Le Tréport, Gamaches ayant apporté leur concours par la mise à disposition gratuite de moyens techniques.

Les lecteurs du *Fil rouge*, à l'occasion du 100^e anniversaire de la mort de Jaurès, retrouveront ci-dessous le texte in-extenso de cette conférence.

Jaurès reste dans les mémoires comme un rassembleur, un homme de l'unité. Mais cette unité n'a pas été construite par le seul exercice de vertus publiques ou privées, quels que soient les mérites - qui sont grands - de Jaurès. Les résistances rencontrées l'ont fait devenir socialiste : il faut attaquer le mal à la racine, construire une organisation de la production qui empêche l'acaparement égoïste des richesses. Élu député il porte la protestation ouvrière, il a lutté pour faire voter des réformes sociales. Il a soutenu les grèves.

Sa jeunesse et son adolescence

Jaurès n'est pas né dans le peuple. La famille de son père comptait bon nombre d'officiers ; sa mère appartenait à une famille de petits industriels et de notables municipaux. Ses études furent brillantes : « Premier partout » écrit Madeleine Rebérioux.

Il racontera ses impressions en arrivant dans la capitale : « ... arrivé fort jeune à Paris, je fus saisi un soir d'hiver, dans la ville immense, d'une sorte d'épouvante sociale. Il me semblait que les milliers et les milliers d'hommes qui passaient sans se connaître, foule innombrable de fantômes solitaires, étaient déliés de tout lien. Et je me demandais avec une sorte de terreur impersonnelle comment tous ces êtres acceptaient l'inégale répartition des biens et des maux, comment l'énorme structure sociale ne tombait pas en dissolution. [...] Par quel prodige ces milliers d'individus souffrants et dépouillés subissent-ils tout ce qui est ? [...] La vie avait empreint ses formes dans

les esprits, l'habitude les y avait fixées ; le système social avait façonné ces hommes, il était en eux, il était, en quelque façon, devenu leur substance même, et ils ne se révoltaient pas contre la réalité, parce qu'ils se confondaient avec elle. »

Je ne ferai qu'une évocation de ses idées sur l'Église et la religion et de son combat pour la laïcité, je mettrai surtout l'accent sur le rapport de Jaurès au monde ouvrier, au syndicalisme, au travail, à la lutte des classes et au changement social.

Le travail et les lois sociales

Jaurès sera sur tous les fronts du militantisme : son soutien à la lutte des salariés, hommes et femmes, ne faiblira jamais. Dans son activité de parlementaire et comme journaliste, il dénonce l'État républicain, comme un organe de classe aux mains des puissants.

L'attention qu'il porte aux réalités concrètes, aux conditions de travail, aux modes de vie des classes populaires rencontre encore un écho.

« Jaurès était un vivant exemple de ce que peut et de ce que veut un socialisme vivifié, humanisé par la considération respectueuse de l'humanité passée, de toute l'humanité présente et future. [...] Traitées par lui, les affaires du socialisme ne cessaient jamais d'être les affaires de l'humanité. [...] Des haines vigoureuses que doit donner le vice aux âmes vertueuses, il n'avait gardé que la vigueur. Il ignorait totalement la haine. »

L'évolution vers le socialisme par le contact avec les ouvriers et la lecture de Marx

Si je prends pour exemple les salariés du textile d'Elbeuf, ils étaient conscients de l'inégalité de la juridiction correctionnelle entre eux et leurs patrons.

Les ouvriers du Conseil de prud'hommes écrivent en février 1872 dans une pétition auprès de l'Assemblée nationale : « Eh ! Quoi, les chefs de l'industrie pourraient à leur gré se réunir librement dans leurs cercles, chambres de commerce [...] pour traiter de tout ce qui concerne leurs intérêts, et les ouvriers, eux, seraient privés d'en faire autant lorsqu'ils désirent arriver à l'obtention d'une part plus équitable du produit de leur travail ? Où serait donc l'application du droit imprescriptible qui proclame tous les citoyens égaux devant la loi ? ». Il leur faudra attendre la loi de 1884 sur les syndicats.

2 Jean Jaurès, 1890.





« Si l'humanité n'avait pas la force de réaliser la justice, elle n'aurait pas eu la force de la concevoir. » Jean Jaurès

Jaurès est élu député du Tarn sur la liste républicaine, en 1885. Dès le début de son mandat, il intervient sur « Les ouvriers, l'État, l'ordre social... »

« L'ordre social actuel, il faut le dire nettement, n'est pas conforme à la justice. Il est certain [...] que le capital, avec sa force reproductive, avec le privilège qu'il assure à quelques-uns sur tous les instruments de production, sur toutes les sources de richesse, joue dans l'économie délicate des sociétés humaines le rôle d'une force naturelle déchaînée qui peut être bienfaisante, mais qui, par sa nature même et sans que personne en soit coupable, n'est pas nécessairement réglée selon l'équité. Le capital est une aristocratie ouverte, mais c'est une aristocratie. Que doivent dès lors faire les travailleurs ? Se décourager ? Ce serait

folie, car, si l'humanité n'avait pas la force de réaliser la justice, elle n'aurait pas eu la force de la concevoir. »

La Chambre de commerce d'Elbeuf manifeste son hostilité au principe même d'une législation ouvrière. Fondamentalement, elle est contre, au « nom de la liberté individuelle » : « contre le principe de réglementation outrée que l'on a tendance à apporter dans les questions ouvrières ». Pour elle, « ces questions ne peuvent être résolues que par les intéressés, agissant en toute liberté, c'est-à-dire par le libre arbitre de toutes les parties, c'est-à-dire par le droit commun. Les lois dites ouvrières présentent le caractère de lois de combat et non de lois de conciliation. Toujours, le patron et l'ouvrier sont considérés comme des adversaires, et l'on oublie que le patron [...] n'est pas et ne peut pas être l'ennemi de l'ouvrier, mais qu'il doit, au contraire, être considéré comme son conseiller, son protecteur et son guide. La législation française sur la durée du travail pénalise fortement l'industrie nationale face à la concurrence étrangère. »

Voici quelques exemples concrets des batailles menées par cette Chambre de commerce (analogue à toutes les autres) contre l'évolution de la législation des rapports entre patrons et ouvriers :

a) Heures supplémentaires

(La Chambre) « Certaine d'être l'interprète de la grande majorité des ouvriers qui trouvent arbitraire, lorsqu'ils se sentent la force et le courage d'apporter un supplément de bien-être à leur famille, qu'une loi quelconque les force de refuser un surcroît de travail momentané, et librement accepté par eux » s'oppose au projet de loi limitant la durée du travail.

b) Sur le travail des enfants

« (Elle) estime qu'à dix ans, un enfant peut sans grave inconvénient se livrer à un travail restreint (pendant six heures par exemple). À douze ans il peut se livrer sans inconvénient pendant douze heures au travail relativement peu fatigant qui lui est confié. »

c) Sur la durée de la semaine de travail

Le président Paul Fraenckel exprime le vœu qu'il soit « laissé à l'industriel et comme il l'entendrait, le crédit d'heures de travail qui lui est alloué pour une semaine (de 66 heures), qu'il fût, en un mot, autorisé à donner ou ne pas donner le congé du samedi à ses ouvriers. »

3 Affiche pour la conférence du samedi 27 novembre au Havre.

d) Amendes sur les salaires

« La loi du 6 décembre 1898 qui les interdit soulève les protestations de la Chambre qui considère que c'est une atteinte au droit absolu qu'à tout patron de réglementer le travail dans ses ateliers ; c'est lui retirer tout moyen d'y maintenir l'ordre et la discipline indispensables au bon travail et à la bonne tenue. »

Enfin, dernier exemple, qui concerne la tentative de régler les conflits en organisant une discussion avant que les grèves ne se déclarent :

e) Conflits et arbitrages

« Le projet de loi (en 1899) est attentatoire à la liberté de tous. [...] Toutes les fois qu'une question de travail ou de salaires a pu être traitée directement entre le patron et l'ouvrier, l'entente a généralement été facile. »¹ Le président de la Chambre montre du doigt les véritables responsables des grèves : « Il n'en a pas été de même quand sont intervenus des tiers, souvent étrangers à l'industrie, n'ayant d'autre but que de produire leur personnalité, de se créer, par leur intervention, des titres à un mandat politique, et de se faire ainsi un marchepied pour leur ambition. »

Signalons ici la différence entre le patronat français et les patronats d'autres nations ; en Angleterre à cause de la puissance des Trade-Unions, en Allemagne par la volonté d'un Bismarck qui tente ainsi de neutraliser l'action revendicative des ouvriers.

La presse locale de droite

Dans la lutte contre les revendications du parti socialiste, contre Jaurès un de ses porte-parole, la presse locale de droite prend position.

Citons des articles extraits de *L'Indépendant, journal d'Elbeuf, journal local de la droite catholique antidreyfusarde.*

« La prétention du parti socialiste est de faire table rase de toutes les traditions, afin de reconstituer une société absolument neuve sur de nouvelles bases. Les apôtres de ce parti (comme M. Jaurès) sont des gens très forts, sachant tout sans avoir jamais rien appris.

Le premier de (leurs) projets magnifiques s'appelle l'organisation des grèves [...] il se résume dans la suppression du droit de défense pour les patrons et pour l'État. Ainsi serait inaugurée une nouvelle forme de l'égalité démocratique.

Tout pour les ouvriers, rien pour les autres. En un mot la revanche du travailleur contre le capitaliste qui lui fournit les moyens de vivre.

Nous voilà loin de la triple idée sur laquelle était fondé l'ordre social dans l'ancienne France ; Dieu, le roi, la patrie ! Les républicains ont supprimé le roi, les Francs-Maçons ont supprimé Dieu, maintenant les socialistes suppriment la patrie. C'est l'enchaînement des choses. [...] Pourquoi nos gouvernants se sont-ils privés volontairement de cette immense force morale sur laquelle ils pouvaient s'appuyer : l'idée religieuse ? ».

Les dernières citations du journal d'Elbeuf s'attaquent directement à Jaurès : « M. Jaurès (fait décider aux verriers d'Albi) qu'ils crèveraient de faim plutôt que de céder au patron qui avait raison ; l'apôtre de la grève va respirer l'air pur de la campagne.

Une allée de cent mètres conduit à la maison, une sorte de castel aux larges fenêtres donnant sur l'admirable plaine d'Albi. [...] Il y a des terres

1. Ce qui est manifestement faux.

4. Caricature antijaurésienne. Jaurès incendiaire, huile sur toile par Joseph Sirat, vers 1902.



de rapport. Et M. Jaurès n'a pas que cette métairie ; il en possède deux autres. Les trois métairies forment une propriété dont la contenance totale dépasse cent vingt hectares. [...]

(Qu'il ne vienne pas l'idée d'aller le déranger) aux grévistes de Carmaux qui s'imposent les plus dures privations, eux, leurs femmes et leurs enfants d'aller lui demander des conseils ou des explications. M. Jaurès a fait assez pour un socialiste qui ne possède que cent vingt hectares. »²

On ne dit pas que M. Jaurès songe à emprunter sur ses propriétés pour aider les grévistes de Carmaux.

« La loi qui rend l'instruction obligatoire n'a point éclairé les cervelles des travailleurs, et, continuellement déséquilibrés par les professionnels révolutionnaires qui ne leur donneront jamais le beurre qu'ils gardent jalousement dans leur assiette, ces pauvres gens, qui fréquentent plus volontiers les débits d'alcool que les cours du soir, ont cette idée étroite de la justice que tout arbitrage ou tout tribunal doit leur donner raison contre le patron. Ils ont, pour les confirmer dans cette persuasion, les discours et les écrits des Jaurès, socialistes repus qui les traitent comme un bétail électoral et se préoccupent fort peu de les assurer contre la famine. »

La mine de Carmaux

Le marquis Ludovic de Solages, sous la pression de son beau-père, le baron Seille, s'était fait élire député de la deuxième circonscription d'Albi, sur le territoire de laquelle se trouvait Carmaux.

Le marquis régnait sur la mine de Carmaux d'une façon paternaliste et féodale ; la marquise s'était répandue en œuvres de charité. Mais les règlements de la Compagnie des Mines étaient draconiens, l'embauchage strictement organisé. Il fallait un certificat de bonne vie et mœurs délivré par le maire ou le curé, et en outre une « présentation personnelle ».

« Je ne saurais trop vous le redire : le capital et le travail sont inséparables. [...] Si vous êtes beaucoup pour vous-mêmes, vous n'êtes pas tout cependant ; si vous êtes les bras agissants, nous sommes la tête pensante qui utilise au mieux des intérêts communs le produit de vos bras. Il faut des patrons à l'ouvrier, comme il faut des généraux aux soldats.

Mineurs, en vous rendant suspects à vos patrons, Jaurès empêche qu'on embauche vos enfants. »



L'affaire Dreyfus, véritable guerre civile « froide »

Au départ, en 1894, on trouve une machination des services de renseignements « couverte » par l'État-major. Jusqu'en 1897, l'affaire mobilise peu ; mais elle va prendre une dimension politique lorsque Scheurer-Kestner exprime publiquement ses doutes sur la culpabilité de Dreyfus. L'affaire Dreyfus dresse l'une contre l'autre deux France, celle de la Révolution et celle de l'Ancien régime, républicains et catholiques, partisans des droits de l'homme et antisémites. L'affaire rouvre des fractures que l'on croyait réduites par la victoire de la République vers 1880 et fait apparaître des passions qui traversent les partis. Ainsi les socialistes dont beaucoup refusent de prendre parti dans une querelle qui, à leurs yeux, oppose une armée et une bourgeoisie également honnies, et d'autres, derrière Jaurès, qui s'engagent du côté des dreyfusards.

Le tribun socialiste écrit en 1898 : « Si Dreyfus a été illégalement condamné et si, en effet, il est innocent, il n'est plus ni un officier ni un bourgeois... Il est dépouillé par l'excès même du malheur de tout caractère de classe ; il n'est plus que l'humanité elle-même, au plus haut degré de misère et de désespoir qui se puisse imaginer. [...] Certes nous pouvons sans contredire nos principes et sans manquer à la lutte des classes, écouter le cri de notre pitié ; nous pouvons dans le combat révolutionnaire garder des entrailles humaines ; nous ne sommes pas tenus, pour rester dans le socialisme, de nous enfuir hors de l'humanité. » Dreyfus sera de nouveau condamné à Rennes en 1899. Mais bénéficie aussitôt d'une grâce et peut revenir du bagne de l'île du Diable.

5 Conférence à Dieppe, Maison Jacques Prévert, le 30 avril 2010 avec le Théâtre de la Bataille.

2. Tout cela est très exagéré, voire inventé.



6 Jean Jaurès au Pré-saint-Gervais le 25 mai 1913.

La question sociale

Une discussion passionnée, va opposer en 1906 Georges Clemenceau, président du conseil et Jean Jaurès.

Georges Clemenceau : « Les socialistes sont des dogmatiques, qui prétendent imposer à l'humanité les cadres d'une vie sociale pour laquelle ils n'ont oublié qu'une chose : les hommes susceptibles d'y prendre place. »

Jaurès lui répond : « Vous qui tout à l'heure parliez de la réforme morale des individus comme de la condition même de la réforme sociale, je demande quelle serait aujourd'hui la vie des prolétaires industriels, à quel degré d'abjection sociale, physique, intellectuelle, ne seraient-ils pas tombés si, de période en période, d'effort en effort, de degré en degré, ils n'avaient pas revendiqué, même par la lutte, même par la grève, un peu plus de bien-être, un peu plus de pain, un peu plus de loisirs, un peu plus de libertés ? Que

serait la vie humaine ? Ce serait la vie animale, la vie bestiale. »

Georges Clemenceau : « Dans une organisation sociale, il faut considérer deux choses : l'homme et le cadre. Mais il n'est que le produit des conceptions humaines et la véritable question est de savoir si vous pouvez faire des hommes qui puissent se mouvoir dans votre cadre, et vous revenez ainsi à la véritable solution : il faut réformer les hommes. Une fois réformé, l'individu saura réformer lui-même le cadre qui lui convient. »

Jaurès va faire alors l'éloge des militants : « Ces hommes donc, quand ils luttent, sont des forces de civilisation. Et ce qu'il y a de beau chez eux, ce qu'il y a de grand et d'admirable, c'est qu'ils ne luttent pas seulement pour eux-mêmes, c'est qu'ils luttent pour tous leurs camarades, pour toute leur classe, c'est souvent qu'ils luttent, qu'ils continuent le combat, sentant bien qu'eux-mêmes vont être vaincus mais sachant aussi qu'ils préparent pour des efforts nouveaux et pour des générations nouvelles des conditions d'existence meilleures. Il y a là dévouement, désintéressement, moralité, réforme intérieure, valeur individuelle accrue. »

Pour donner un exemple de la profondeur des analyses de Jaurès, voici un texte écrit en 1894 ; nous y retrouvons Jaurès philosophe et historien :

[...] Le socialisme dit à la multitude prolétarienne : tu souffres ; pourquoi souffres-tu ? Tu es réduit au salariat ; d'où vient le salariat ? Le régime capitaliste t'opprime ; d'où vient le régime capitaliste ? Comment s'est-il formé ? Quel est son mécanisme ? Où va-t-il ? Et les expropriations successives qu'il opère aux dépens du travail libre n'aboutiront-elles pas à l'expropriation finale des expropriateurs ? Tu es exclue de la propriété, mais les formes de la propriété sont-elles immuables ? L'histoire n'est-elle pas une évolution incessante ? Et, après avoir dissocié, par le capitalisme, le travail et la propriété, ne les réunira-t-elle pas à nouveau en une plus vaste et plus ferme synthèse. Ainsi c'est sur elles-mêmes que les foules misérables et dépendantes sont appelées à réfléchir : c'est sur leur misère même et leur dépendance. [...] Elles ne sont plus roulées comme un caillou par la force de l'histoire ; elles en comprennent le cours dans le passé, elles en pressentent le cours dans l'avenir. [...] Les forces colossales de l'histoire en mouvement, il les sent sur lui et en lui, et il a par là un sens historique beaucoup plus profond et vivant que celui de la bourgeoisie, immobilisée devant l'idole capitaliste comme devant l'immuable figure du droit. [...]

La question des conflits à l'intérieur même des forces de gauche

La controverse avec Jules Guesde en 1900 eut pour objet la « valeur des réformes ». C'est au cours de cette période qu'il reçoit les coups les plus rudes de la gauche et de l'extrême gauche des syndicalistes, socialistes et anarchistes. Jaurès argumente alors contre ces adversaires (eux-mêmes opposés entre eux).

Jaurès est particulièrement touché par l'inégalité sociale devant la maladie, la vieillesse et devant l'âge de la mort. Partisan d'un « droit » (du travail), Jaurès cherche à donner aux luttes sociales une issue politique. Au moment de la grève des tullistes de Calais en 1901, il écrit par exemple : « La législation ouvrière ne sera qu'un mot si le prolétariat n'est pas toujours disposé et préparé à la défendre ». Il ne cesse d'appeler la classe ouvrière à ne pas se faire d'illusions, même devant certaines avancées sociales d'un Viviani ou d'un Millerand, car il connaît trop bien la puissance du patronat.

Voici donc un texte extrait de sa controverse avec Jules Guesde, à Lille en décembre 1900 :

Dans une première partie, il définit la lutte de classes, et ensuite il tracera la perspective d'un ordre nouveau : « [...] Pour qu'il y ait vraiment lutte de classes, pour que tout le prolétariat organisé entre en bataille contre le capitalisme, il ne suffit pas qu'il y ait antagonisme des intérêts entre les capitalistes et les salariés, il faut que les salariés espèrent, en vertu des lois mêmes de l'évolution historique, l'avènement d'un ordre nouveau dans lequel la propriété, cessant d'être monopolieuse, cessant d'être particulière et privée, deviendra sociale, afin que tous les producteurs associés participent à la fois à la direction du travail et au fruit du travail.

[...] Oui, le principe de la lutte vous oblige à faire sentir aux prolétaires leur dépendance dans la société d'aujourd'hui. Oui, il vous oblige à leur expliquer l'ordre nouveau de la propriété collectiviste. Oui, il vous oblige à vous organiser en syndicats ouvriers, en groupes politiques, en coopératives ouvrières, à multiplier les organismes de classe.

Mais il ne vous est pas possible, par la seule idée de la lutte de classe, de décider si le prolétariat doit prendre part à la lutte électorale et dans quelles conditions il doit y prendre part ; s'il peut ou s'il doit s'intéresser aux luttes des différentes fractions bourgeoises. Ni s'il vous est permis de contracter ou si vous êtes tenus de répudier toutes les alliances électorales.

Dans chaque cas particulier, il faudra que vous examiniez l'intérêt particulier du prolétariat. C'est

donc une question de tactique, et nous ne disons pas autre chose. »

Jean Jaurès, on l'a vu, est le défenseur des militants ouvriers, en utilisant la tribune de la Chambre des députés.

Nous avons choisi de vous faire entendre des extraits de son discours du 21 novembre 1893.

« [...] Si le mouvement socialiste n'est qu'une effervescence passagère, s'il n'est que la fièvre momentanée d'un organisme d'ailleurs résistant et sain, il suffira pour le calmer d'un peu d'hygiène gouvernementale.

[...] Au besoin, de-ci de-là, on administrera quelques coups de lance, on traduira en justice quelques indécents, et alors, quand (le gouvernement) aura bien démontré au peuple - qui, paraît-il, ne prend pas le socialisme au sérieux, qui joue simplement au socialisme - que c'est un jeu dangereux et une mode surannée, tout sera fini : le prolétariat renoncera à ses vastes groupements, il ne formulera plus ses revendications de classe, il saluera comme une bienfaitrice loi de nature la concentration graduelle de la puissance économique en un nombre de mains toujours plus petit ; il saluera dans le salariat une institution définitive, et, n'ayant plus rien à adorer, il adorer le capital éternel. Dans la maison capitaliste consolidée, vous pratiquerez quelques petites réparations pour passer le temps.

7 Jaurès bouche d'or, lithographie de Jean Veber (Don de M^{elle} Rolande Trempe).

Jaurès est particulièrement touché par l'inégalité sociale devant la maladie, la vieillesse et devant l'âge de la mort.



Mais si, au contraire, le mouvement capitaliste est déterminé tout à la fois par la forme de la production dans le monde contemporain et par l'état des sociétés politiques, s'il tient tout ensemble au cœur même des choses et aux entrailles du prolétariat, en engageant la majorité gouvernementale dans la lutte contre lui, vous l'engagez, Monsieur le Président du Conseil, dans le plus rude, dans le plus douloureux et le plus hasardeux des combats. Lorsque vous aurez abattu ou emprisonné ou bâillonné quelques-uns de ceux que vous appelez les chefs, il en surgira d'autres du peuple même, infatigablement. Lorsque vous aurez dompté le prolétariat sur un point, il se relèvera sur un autre ; quand vous croirez l'avoir dompté partout, il recueillera ses forces pour de nouvelles revendications et de nouvelles affirmations. Vous obtiendrez peut-être un silence momentané, vous n'obtiendrez pas la résignation.»

« Lorsque vous aurez dompté le prolétariat sur un point, il se relèvera sur un autre. » Jean Jaurès

8 Jean Jaurès harangant la foule le 25 mai 1913.

Enfin le leader socialiste s'écrie avec véhémence : « [...] Ces hommes que vous appelez "les meneurs", s'ils se sont levés avant le peuple, s'ils se sont je dirais presque levés avant le jour, s'ils ont essayé d'organiser le prolétariat avant qu'il fût une force, s'ils ont annoncé une société nouvelle aux travailleurs encore résignés à la société présente, si, pendant longtemps, sans espérer aucune récompense prochaine, ils ont lutté n'ayant avec eux qu'une poignée de militants, affrontant ainsi tout à la fois la colère des gouvernements et l'indifférence plus terrible encore des travailleurs, ils ne sont pas les ambitieux et les intrigants que vous dites. Ils ont été des hommes de croyance, des hommes de foi.

Mais si, au contraire, vous prétendez qu'ils ont attendu, pour l'exploiter, que le mouvement se produisît, c'est donc qu'il s'était produit avant eux. C'est que ce ne sont pas les meneurs, c'est que c'est le peuple lui-même qui les a menés. Savez-vous où sont les meneurs, où sont les excitateurs ? Ils ne sont ni parmi ces ouvriers qui organisent les syndicats que vous voulez sournoisement dissoudre, ni parmi les théoriciens, ni parmi les propagandistes de socialisme ; non, les principaux meneurs, les principaux excitateurs, ils sont d'abord parmi les capitalistes eux-mêmes, ils sont dans la majorité gouvernementale elle-même. »

La violence patronale

Un autre thème a retenu mon attention. Jaurès, dans son discours à la Chambre du 19 juin 1906, va comparer la violence patronale subie par les salariés à celle qu'ils manifestent, parfois, pour défendre leur emploi ou leur salaire.

« Le propre de l'action ouvrière, dans ce conflit, lorsqu'elle s'exaspère, c'est de procéder, par la brutalité visible des actes ! Ah ! le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ! Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclat de voix, comme des diplomates causant autour d'un tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ; ils décident que les ouvriers qui continueront la lutte seront exclus, seront chassés, seront désignés par des marques imperceptibles, mais connues des autres patrons, à l'universelle vindicte patronale. Cela ne fait pas de bruit ; c'est le travail meurtrier de la machine qui, dans son engrenage, dans ses laminoirs, dans



ses courroies, a pris l'homme palpitant et criant ; la machine ne grince même pas et c'est en silence qu'elle le broie.

[...] Ainsi, tandis que l'acte de violence de l'ouvrier apparaît toujours et est toujours défini, toujours aisément frappé, la responsabilité profonde et meurtrière des grands patrons, des grands capitalistes, elle, se dérobe, elle s'évanouit dans une sorte d'obscurité. [...]

L'affaire Durand

Jaurès, écrit une série d'articles de *L'Humanité* ; il offre les colonnes du journal aux camarades de Jules Durand. Il lance un appel aux intellectuels, à tous ceux qui avaient pris parti pour Dreyfus. Ils exigent la grâce et la révision.

La révision sera obtenue et Jules Durand sera libéré : il avait perdu la raison en prison.

L'État et le socialisme

Jaurès analyse avec pertinence la nationalisation des services publics ou celle des moyens de production.

Socialisme n'est pas étatismisme

« [...] Que les travailleurs peinent pour l'État, les départements, les communes ou pour les particuliers, c'est toujours la même chose : que le patron s'appelle État ou Schneider, c'est toujours la même dépendance et la même misère, et si l'organisation socialiste devait être l'extension du patronat actuel de l'État, des services publics de travaux tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui, elle ne serait qu'une immense duperie...

Aussi, quand bien même l'État, en France, deviendrait propriétaire des chemins de fer, comme il l'est en Allemagne, ou des mines, dont quelques-unes en Allemagne aussi ou en Russie appartiennent à l'Empire, la fatalité économique qui pèse sur le travail ne serait pas conjurée ; car pour racheter les chemins de fer et les mines il faudrait emprunter, et pour le service de ces emprunts il faudrait arracher aux travailleurs de la voie ferrée ou de la mine une large part du produit de leur travail. [...]

Ce n'est donc pas en devenant patron que l'État réalisera le socialisme, mais en préparant l'abolition complète du patronat, aussi bien du patronat de l'État que du patronat des particuliers. [...] (Le socialisme) ne prendra pas à la société qui s'écroule ses fonctionnaires hiérarchisés et aplatis, son patronat d'État dur au salarié et compliqué d'aridité fiscale pour bâtir avec ces deux pierres usées la maison fraternelle. Non, il entend introduire dans la société un principe nouveau et de



9 Jean Jaurès, 1910.

ce principe dériver en tout sens des applications nouvelles, et les parties mêmes de l'ordre social actuel qui semblent avoir quelque analogie avec l'ordre nouveau et le préfigurer, seront transformées comme tout le reste. »

Jaurès réfléchit à la propriété individuelle et au rôle de l'État, aujourd'hui et après son abolition par le socialisme.

Il écrit en 1914 : « Les économistes (de la bourgeoisie) nous disent que nous voulons supprimer la liberté et la propriété individuelles. Nous pourrions nous borner à leur répondre que c'est le régime capitaliste lui-même qui les supprime. Il y a en vérité, de la part des accapareurs et des monopoleurs de fait, qui, de plus en plus, concentrent la puissance et la richesse, une singulière audace à parler de cette propriété individuelle incessamment confisquée et absorbée par eux. [...] L'État aujourd'hui n'est qu'un gros patron appliquant et subissant comme les autres les lois de la concurrence et du salariat. [...]

L'unité des partis se réclamant du socialisme

À la fin du 19^e siècle, celui-ci se caractérise par sa diversité doctrinale. Jaurès ne cessera pas de travailler à son unification.

Il écrit en 1897 : « Il faut d'abord préparer l'unité du Parti socialiste français. Il ne s'agit point d'une

unité despotique et morte : les diverses organisations socialistes peuvent et doivent subsister, mais il faut qu'elles puissent toujours se concerter et délibérer cordialement pour l'action commune. [...] L'essentiel, c'est que chacun soit résolu à tirer parti de toutes les forces, politiques et économiques, qui peuvent préparer l'ordre nouveau. L'essentiel est que personne ne se grise de sa propre action ; tous ceux qui travaillent à l'organisation économique, tous ceux qui fondent, gèrent, développent des syndicats ou des coopératives, tous ceux qui répondent à l'action des travailleurs en lutte, tous ceux qui arrachent au capital un lambeau du pouvoir municipal et du pouvoir législatif, tous ceux qui dans la bataille parlementaire portent des coups et déploient le drapeau dans l'enceinte même où l'ennemi forge ses armes, tous ceux-là sont les soldats de la même armée, les combattants du même combat, les frères de la même espérance. Et la force des choses, le groupement même de nos adversaires, la persécution capitaliste également acharnée contre les partis politiques et les groupes économiques, contre le prolétariat, tout nous amènera peu à peu à cette unité socialiste qui décuplera l'action de notre parti. »

Dans cette conférence, nous avons - depuis le début - évoqué les obstacles, les oppositions auxquelles Jaurès a été confronté.

Voici un extrait du manifeste des partisans de Vaillant et de Guesde dans lequel ils s'opposent en juin 1899, à l'entrée de Millerand au gouvernement de Waldeck-Rousseau :

« Le Parti socialiste, parti de classe, ne saurait être ou devenir, sous peine de suicide, un parti ministériel. Il n'a pas à partager le pouvoir avec la bour-

geoisie, dans les mains de laquelle l'État ne peut être qu'un instrument de conservation et d'oppression sociale. Sa mission est de lui arracher ce pouvoir pour en faire l'instrument de la libération et de la révolution sociale. »

La loi sur les retraites ouvrières

Nous aborderons maintenant un thème ô combien d'actualité ! En 1910, pendant la discussion de la loi sur les retraites ouvrières, le patronat « estime dangereuse, et presque impossible l'obligation de verser le capital formant la garantie des engagements. Il préconise que le montant de la retraite soit limité au strict nécessaire afin de trouver dans la participation des Sociétés de secours mutuels un supplément à la retraite légale ; que les invalides puissent être secourus par une loi d'assistance légale. »

Mais en face, la classe ouvrière ne présente pas un front uni. Par exemple, le journal de l'Union locale du Havre *Vérités*, le 15 avril 1907, publie ce qu'en pensent les dirigeants de la Bourse du Travail : « Vous Messieurs les législateurs vous prenez en presque totalité le produit de notre travail par l'autorité, et vous venez ensuite nous demander quel prélèvement devrait encore être fait sur le reste pour nous donner quelques sous en guise de retraite à l'âge où, usés, les membres meurtris, le cerveau atrophié, nous n'aspérons plus qu'à la mort pour être délivrés de la vile société exploiteuse dans laquelle nous patageons. [...] Nous n'entendons plus solliciter de votre générosité la restitution partielle du vol commis à notre préjudice et conservé par vous sous forme de propriété. Mais nous voulons préparer les syndiqués à reprendre leur bien et à se l'attribuer collective-

10 Conférence à Gouffreville l'Orcher, salle des fêtes de Gournay, le 11 janvier 2011 avec le Théâtre de l'Éphémère.



ment pour faire fonctionner la société au profit de tous par l'instauration du communisme libre, sans autorité. (... Pour trouver l'argent nécessaire) : prenez vos appointements, vos pots-de-vin et le budget de la guerre, en un mot l'argent des institutions inutiles, nuisibles même ; nous croyons que cela suffirait. »

Jules Guesde estime que : « Soixante-cinq ans c'est à peu près, en effet, la retraite pour les morts, au moins dans certaines industries, dont aucun ouvrier n'arrive à une pareille vieillesse. »

Mais Jean Jaurès de son côté souligne que : « L'avantage essentiel, c'est que la loi proclame et commence à organiser le droit des travailleurs à la vie par l'assurance sociale, qui est supérieure infiniment à l'assistance la mieux réglée. [...] La capitalisation, si elle fonctionne seule et s'il n'est pas fait à côté d'elle une large part à la répartition, ne peut répondre à l'attente, à la légitime impatience des travailleurs. [...] Le triple versement ouvrier, patronal, national, constitue le système, le mécanisme d'assurance le plus flexible, le plus robuste, le plus capable de développement.

Prenons garde, les ouvriers, lorsqu'ils se prennent, au dehors, à railler le parlementarisme, à en souhaiter parfois la faillite, s'exposent à travailler contre eux-mêmes. S'ils brisaient le parlementarisme qu'ils doivent apprendre à manier, ils briseraient dans leurs mains un des instruments d'émancipation et de libération sociales. »

Le socialisme et la morale

Un des plus beaux discours de Jaurès est celui qu'il prononce à la Distribution des prix du lycée d'Albi, en 1903. Il porte sur le socialisme et la morale.

« Le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille ; c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ; c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni même s'il lui réserve une récompense. Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques. »

Le socialisme et la vie

Dans un article publié en 1901, traçant les perspectives d'un avenir où l'homme ne sera plus « un loup pour l'homme », Jaurès à partir de ses connaissances de l'Histoire des sociétés, de l'Histoire de notre pays, évoque le futur : le socialisme et la vie.

« C'est le socialisme seul qui donnera à la déclaration des Droits de l'Homme tout son sens et qui réalisera tout le droit humain. Le droit révolutionnaire bourgeois a affranchi la personnalité humaine de bien des entraves ; mais en obligeant les générations nouvelles à payer une redevance au capital accumulé par les générations antérieures, et en laissant à une minorité le privilège



11 Jean Jaurès au Pré-Saint-Gervais le 25 mai 1913.

de percevoir cette redevance, il frappe d'une sorte d'hypothèque au profit du passé et au profit d'une classe, toute personnalité humaine. Nous prétendons, nous, au contraire, que les moyens de production et de richesse accumulés par l'humanité doivent être à la disposition de toutes les activités humaines et les affranchir. Selon nous, tout homme a dès maintenant un droit sur les moyens de développement qu'a créés l'humanité. [...] Tout individu humain a droit à l'entière croissance. [...] Comme la communauté ne peut assurer le droit de l'individu qu'en mettant à sa disposition les moyens de produire, il faut que la communauté elle-même soit investie, sur ces moyens de produire, d'un droit souverain de propriété. [...]

La vie n'abolit point le passé : elle se le soumet. La Révolution n'est pas une rupture, c'est une conquête. Et quand le prolétariat aura fait cette conquête, quand le communisme aura été institué, tout l'effort humain accumulé pendant des siècles formera comme une nature bienveillante et riche, accueillant dès leur naissance toutes les personnes humaines et leur assurant l'entier développement.

Ainsi, par l'action des prolétaires, le communisme cesse d'être une vague spéculation philosophique pour devenir un parti, une force vivante. Ainsi, le socialisme surgit de la Révolution française sous l'action combinée de deux forces : la force de l'idée du droit, la force de l'action prolétarienne naissante. Il n'est donc pas une utopie abstraite. Il jaillit au point le plus bouillant, le plus effervescent des sources chaudes de la vie moderne. »

12 Jean Jaurès lisant *L'Humanité*.



Lancement de *L'Humanité*

Abordons maintenant le problème, si difficile financièrement, si dramatique politiquement, de l'expression des socialistes dans la presse.

Dans la bataille sociale et politique, il fallait un journal aux socialistes.

Le premier numéro de *L'Humanité* sort des presses le 18 avril 1904 : « Journal socialiste, directeur : Jean Jaurès ». C'est le premier journal dont il a l'entière responsabilité. Jamais *L'Humanité* ne sera le journal de la SFIO, encore dans les limbes en 1904. Même quand une crise financière aiguë imposera des éditorialistes représentatifs des courants qui traversent le Parti.

La presse de droite va utiliser tous les arguments même les pires, pour qu'il ne soit pas lu par les ouvriers, pour le torpiller, comme l'antisémitisme. Notons qu'après un lancement réussi avec 140 000 exemplaires, le journal tombe à 15 000 exemplaires en 1905. Il remonte ensuite lentement avec 80 000 exemplaires en 1912.

Jaurès est venu dans notre département de la Seine-Inférieure

Jaurès est venu cinq fois en Seine-Inférieure prononcer des conférences entre 1899 et 1914 :

deux fois à Rouen et au Havre, une fois à Elbeuf. Il était, de plus, venu au congrès du Parti socialiste français le 26 mars 1905, juste avant l'unification d'avril.

Dans notre département, le socialisme n'a guère ou pas pénétré dans les campagnes et il n'a commencé à s'organiser sérieusement que dans les villes ouvrières. En 1894 il y aurait eu 2 000 adhérents pour Rouen et la banlieue. En 1896, Sotteville-lès-Rouen devient la première municipalité socialiste du département, et des socialistes sont élus sur des listes de coalition à Darnétal, Elbeuf, Caudebec-lès-Elbeuf, Oissel.

Du point de vue électoral le socialisme n'obtient qu'un résultat modeste : 6 % des suffrages aux législatives de mai 1898.

C'est le 21 janvier 1899, en pleine affaire Dreyfus, que Jaurès vient au Havre au Cercle Franklin, devant 2 000 personnes. Le 23 décembre 1900 il est au cirque de Rouen devant 2 500 ouvriers et employés et parle en faveur de l'unité des socialistes.

En 1902, c'est le dimanche 19 octobre qu'il parle, toujours au cirque de Rouen. Parmi ses interpellateurs, un mécanicien alsacien qui est au chômage déclare que « les ateliers sont pleins d'ouvriers étrangers. Tant que l'Alsace-Lorraine ne sera pas redevenue française, la France n'existera pas. »

Immédiatement, Jaurès lui répond en s'adressant à l'auditoire : « Le citoyen semble n'avoir à nous proposer que le refus du travail aux ouvriers étrangers. Je déplore que l'état social soit tel que la concurrence aux salaires soit faite au rabais, par les salariés d'un autre pays. [Il faut] les organiser. Les patrons qui les réclamaient il y a vingt-cinq ou trente ans demandent leur expulsion. [...] Il n'y a pas de problèmes plus graves que celui de la main-d'œuvre étrangère. Les ouvriers étrangers sont plus de 1 200 000, souvent exploités, humiliés. Il faut les protéger contre l'arbitraire administratif et policier. »

C'est le 21 janvier 1912, que Jaurès vient à Elbeuf, soutenir la candidature d'Ernest Poisson, candidat socialiste, rédacteur à *L'Humanité*, aux élections législatives. Le cirque d'Elbeuf est plein à craquer : 4 000 personnes pour 2 000 places. La salle est pleine à s'effondrer, toutes les issues sont bouchées.

Jaurès décrit la souffrance des ouvriers et des ouvrières du textile. Il reprend les solutions préconisées par le programme socialiste, seul moyen pour faire cesser la division des classes et le privilège du capitalisme. Mais il aborde également la question marocaine et les rapports entre la France et l'Allemagne, en dénonçant les traités

secrets où l'on lie le pays sans qu'il le sache. Au second tour, Ernest Poisson obtiendra 47,4 % des suffrages mais le siège échappe néanmoins au Parti socialiste, les électeurs radicaux ne s'étant désistés que mollement.

Les acquis législatifs de 1885 à 1914

Un an avant 1885, début de la vie parlementaire de Jaurès, des lois avaient été votées en faveur des ouvriers. Les raisons sont multiples :

- Les radicaux n'ignorent pas que le bulletin de vote des salariés leur est nécessaire ;
- l'Église devancée et soutenue par les catholiques sociaux effrayés de la déchristianisation, promulgue l'encyclique *Rerum novarum* en 1891 ;
- et surtout les luttes, les grèves justifiées des travailleurs eux-mêmes.

C'est d'abord en 1884 la reconnaissance officielle des syndicats ; en 1892 la première loi sur la durée du travail ; en 1898 sur les accidents du travail dont la responsabilité est attribuée à l'employeur, à charge de preuve contraire.

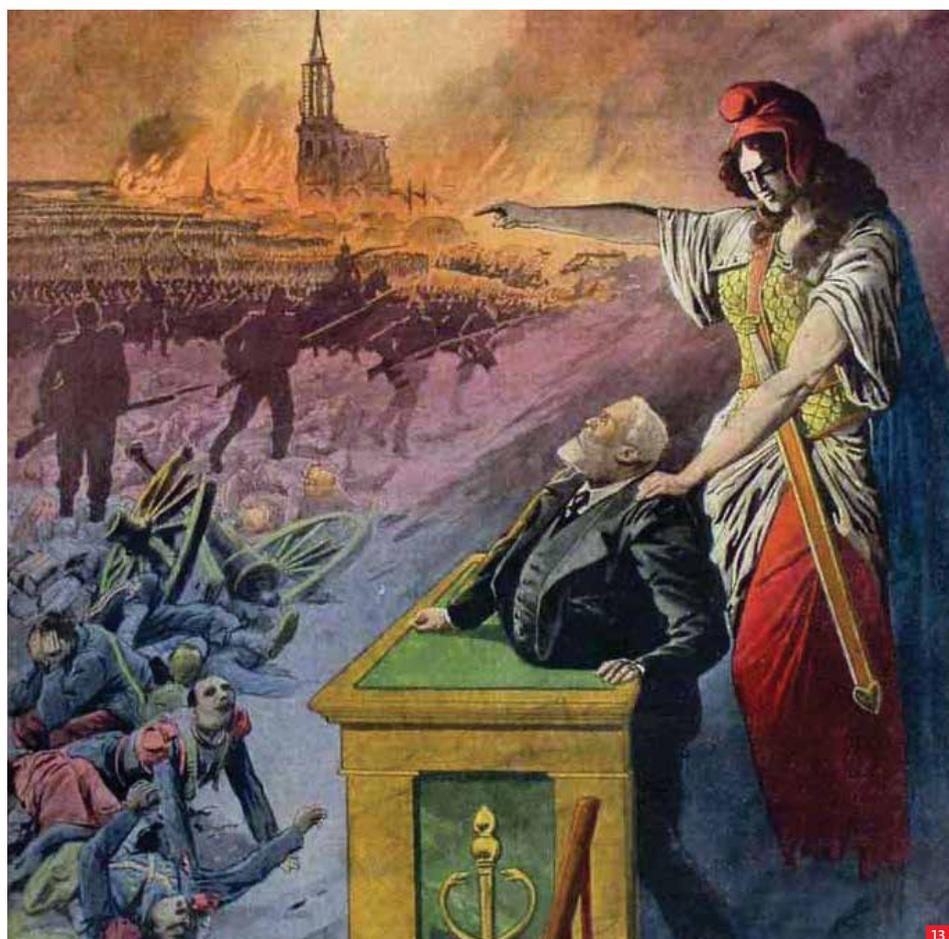
En 1900 la réforme du Droit du travail et la réduction de la journée à 10 heures ; en 1905, le repos hebdomadaire obligatoire ; en 1907, la femme peut disposer librement de son salaire ; en 1910, la loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

Mais l'application de la législation est difficile compte tenu de la mauvaise volonté et des résistances patronales.

Au cours de ses voyages et de ses meetings, Jaurès soulignera inlassablement l'action des députés socialistes pour le vote de ces textes législatifs. C'est à la fin juin 1914 que Jaurès revient en Seine-Inférieure, le 27 à Rouen (4 000 personnes), le 28 au Havre (2 000). Et il parle naturellement de la menace de guerre, du surarmement des grandes puissances engendrant le déficit budgétaire : des milliards pour le budget de guerre, 170 millions seulement pour les lois sociales !

Au Havre, où les syndicalistes révolutionnaires ont une forte audience, il ne manque pas d'aborder le sujet sensible de l'indépendance de l'organisation syndicale telle qu'elle a été définie par la CGT dans la Charte d'Amiens de 1906. Il s'écrie : « Le Parti socialiste n'a pas une conception étroite et exclusive du mouvement ouvrier : il ne demande pas aux syndicalistes d'abdiquer leur indépendance, mais il leur demande de reconnaître que le Parti socialiste est le seul qui leur apporte un dévouement sans réserve. »

Les élections législatives du 10 mai ont permis une progression importante des voix socialistes, mais la Normandie est la seule province où le parti socialiste n'ait pas de député. La poussée



Et il parle naturellement de la menace de guerre, du surarmement des grandes puissances.

des socialistes qui avaient présenté des candidats dans toutes les circonscriptions du département, est importante : ils obtiennent 21 000 voix, soit 13 % des suffrages. Dans les campagnes, malgré la propagande active, les progrès sont insignifiants : 70 voix dans la 2^e circonscription de Dieppe pour le candidat socialiste. Les voix viennent des cantons où le radicalisme était solidement implanté. Il est vrai que le découpage des circonscriptions désavantage toujours la gauche : le déséquilibre démographique avantage les ruraux, les banlieues industrielles sont noyées délibérément dans des circonscriptions rurales. Ces résultats contrastent avec les succès obtenus dans les campagnes de l'ensemble de la France. Ce fut là sans doute une des raisons de la venue de Jaurès dans le département.

La presse du lendemain (29 juin) fait connaître que l'archiduc et l'archiduchesse d'Autriche ont été assassinés à Sarajevo.

13 « Souvenez-vous donc ! ». Illustration du *Petit journal* du 22 juin 1913.



14 Conférence au Havre, salle Massillon, le 27 novembre 2010 avec le Théâtre de l'Éphémère.

Lutte pour la paix

La fin de la vie de Jaurès sera en grande partie remplie par la lutte pour la paix.

C'est au tournant du siècle que la lutte pour la paix lui est apparue comme urgente et prioritaire. Les conflits entre impérialismes européens sont spectaculairement aigus. Dès 1902, 90 % de l'Afrique sont occupés par les puissances étrangères. La pénétration des Européens en Chine, le débarquement allemand à Tanger en 1905, l'annexion par l'Autriche de la Bosnie-Herzégovine en 1908 - ce qui entraîne la protestation de la Russie alliée de la Serbie et de la France -, préfigure 1914. Des conflits doctrinaux déchirent l'Internationale et les socialistes français. L'analyse de Jaurès est plus nuancée que semble l'indiquer la phrase inexactement citée « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage. »

En fait son texte (extrait d'un discours à la Chambre des députés le 7 mars 1895 est le suivant : « [...] alors que s'est développé partout l'esprit de démocratie et de liberté, se développent aussi les grands organismes militaires qui, au jugement des penseurs républicains qui ont fait notre doctrine, sont toujours un péril chronique pour la liberté des démocraties. Toujours votre société violente et chaotique, même quand elle veut la paix, même quand elle est à l'état d'apparent repos, porte en elle la guerre comme la nuée porte l'orage. »

Il s'écrie (paroles prophétiques), devant et au nom des prolétaires : « Le capitalisme, à la puissance politique où il est parvenu, ne peut se flatter encore de maîtriser avec certitude les forces d'antagonisme exaspérées que contient le monde capitaliste. »

Jaurès votera, avec l'unanimité du Congrès international de Stuttgart (1907), la motion où figurent les formules inspirées par Rosa Luxembourg, Martov et Lénine.

Les partis socialistes, une fois la guerre déclarée « ont le devoir de s'entremettre pour la faire cesser promptement et politiquement et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste. »

Le responsable de la guerre sera le gouvernement qui refuse l'arbitrage. « Et alors l'Internationale vous dit que le droit, que le devoir des prolétaires, [...] c'est de retenir le fusil dont les gouvernements d'aventure auront armé le peuple et de s'en servir, non pas pour aller fusiller de l'autre côté de la frontière des ouvriers, des prolétaires, mais pour abattre révolutionnairement le gouvernement du crime. »

Dès 1912, Jaurès prophétisait : « Si l'Autriche et la Russie étaient aux prises [...] par la chaîne des alliances, la France et l'Allemagne seraient aux

prises. [...] Il est urgent que l'Internationale soit prête et déterminée dans le cas d'une défaillance de son action et d'une menace de guerre continentale. »

Les adversaires vont alors se déchaîner. Cette campagne haineuse sera de tous les jours, pendant plusieurs mois, pendant plusieurs années. Elles visent à détruire l'adversaire. Intellectuellement et physiquement. Ce qu'elles réussiront on le sait, le 31 juillet 1914 par le crime de Raoul Villain, lecteur de la presse dont nous allons citer des exemples :

Charles Maurras : « Il faut citer Jaurès, non seulement comme agitateur parlementaire funeste mais comme l'intermédiaire entre la corruption allemande et les corrompus de l'antimilitarisme français... Une enquête sérieuse menée par un pouvoir national ferait apparaître par toute l'étendue de ses articles et de ses discours les taches de l'or allemand.

Jaurès continue à faire un métier de traître ou, plus exactement de fille [...] c'est une fille immonde entretenue par les Allemands. Je continue à l'accuser de haute trahison envers le pays. Chacun le sait, M. Jaurès, c'est l'Allemagne. Or, quand M. Jaurès fait du patriotisme à la Chambre, il n'y a personne dans les travées, dans les tribunes, pas un collègue, pas un journaliste, pas un huissier pour lui jeter les pommes cuites auxquelles a droit ce misérable. »

Urbain Gohier, le plus acharné contre Jaurès, un ex-dreyfusard virulent devenu un non moins virulent défenseur de l'armée. Homme à tout faire, pamphlétaire à gages : « La grève des cheminots de 1910 avait été déclenchée malgré les ouvriers par le citoyen Jaurès et ses complices de *L'Humanité*, agents de l'Allemagne. Il fallait à tout prix que la grève éclatât et qu'elle se prolongeât quelles que fussent les souffrances de plusieurs milliers de familles ouvrières. Le citoyen Jaurès est entretenu par les Rotschild, il est financé par le groupe du Berliner Tagblatt et par l'ambassade allemande, pour être l'orateur de l'Empire au Parlement français et le « reptile » du Kayser dans la presse française. La bande Jaurès avait reçu de Berlin la consigne pressante de paralyser la mobilisation française, au moment où les rapports franco-allemands étaient les plus tendus. Herr Jaurès ne vaut pas les douze balles du peloton d'exécution, une corde à fourrage suffira. »

Charles Péguy, qui à l'époque de l'affaire Dreyfus faisait l'éloge de Jaurès, déclare maintenant : « Dès la déclaration de guerre, la première chose que

nous ferons sera de fusiller Jaurès. Nous ne laisserons pas derrière nous ces traîtres pour nous poignarder dans le dos. En temps de guerre, il n'y a plus qu'une politique, et c'est la politique de la Convention nationale. Mais il ne faut pas se dissimuler que la politique de la Convention nationale, c'est Jaurès dans une charrette et un roulement de tambour pour couvrir cette grande voix. »

D'autres éditorialistes appellent au meurtre. **Léon Daudet**, le 23 juillet 1914 : « Nous ne voudrions déterminer personne à l'assassinat politique, mais que Jaurès soit pris de tremblement. Son article (dans *L'Humanité*) est capable de suggérer à quelque énergumène le désir de résoudre par la méthode expérimentale la question de savoir si rien ne serait changé à « l'ordre invincible » dans le cas où le sort de M. Calmette (le directeur du *Figaro* abattu d'un coup de revolver par M^{me} Caillaux) serait subi par M. Jean Jaurès. »

Ainsi Robert de Jouvenel, dans *L'Œuvre*, 1914 : « Nous ne sommes pas suspects de partialité en faveur de M. Jaurès et même nous le verrions fusiller avec plaisir. »

Au café du Croissant, proche de ses bureaux de *L'Humanité*, le 31 juillet 1914, à 21h10, Jean Jaurès est tué par Raoul Villain, un assassin qui sera acquitté.

La conférence se terminait, toutes lumières éteintes, par la Chanson de Jacques Brel « Pourquoi ont-ils tué Jaurès ? »



15 Caricature de Jean Jaurès, *Le Temps*, Caric Jossot.



1 Fin de journée au Havre, huile sur toile, 99 x 135 cm, signé et daté en bas à droite.



Annette Haudiquet, conservateur en chef, directrice du MuMa

Fin de journée au Havre,

une œuvre manifeste de Raoul Dufy au MuMa, musée d'art moderne André Malraux, Le Havre

La ville du Havre a fait récemment l'acquisition d'une œuvre de jeunesse de Raoul Dufy, avec l'aide de l'association des Amis du Musée et du Fonds Régional d'Acquisition des Musées Haute-Normandie. Très atypique par son sujet et son style, cette peinture porte un éclairage nouveau sur les débuts du peintre, en même temps qu'elle témoigne d'importantes transformations du paysage portuaire havrais et qu'elle donne un visage aux hommes qui y travaillaient, les dockers.

Fin de journée au Havre se présente comme une peinture assez sombre, où le brun domine. Un travail mené en collaboration avec des historiens, archivistes et des anciens ouvriers du port a permis d'identifier formellement la date de l'œuvre (1901) et le site choisi par l'artiste. Il s'agit du quai Colbert bordant au nord le bassin Vauban traditionnellement affecté au déchargement du charbon. Au fond, on aperçoit le quai Casimir-Delavigne, les mâts de voiliers amarrés dans le bassin de la Barre, la maison du pontier avec le pavillon bleu et blanc indiquant que l'écluse est ouverte. À gauche, se dressent les silhouettes de quatre grues électriques, les énormes tas de charbon, des mâts et la cheminée d'un vapeur anglais. Devant, sur le quai boueux de poussière de charbon, les roues des banneaux et des voitures ont tracé des sillons, dessinant des flaques d'eau prises par le gel. Sur cet espace très large, comme une marée humaine, une multitude de personnes se pressent, se dirigeant tous dans la même direction : des dockers dans leur habit de travail, les uns une pelle sur l'épaule, les autres un sac roulé sous le bras, l'un d'eux accompagné par sa femme et un enfant. Si une grue est encore en action, les autres ont leur flèche remontée. Le soleil couchant indique le moment de la journée. *Fin de journée au Havre*, le titre donné à son œuvre par Raoul Dufy, évoque bien la fin d'une journée de travail sur le quai Colbert.

Une œuvre de Dufy replacée dans un contexte social

Si le travail industriel est progressivement devenu au fil du XIX^e siècle un sujet pour les peintres, il n'en demeure pas moins que le choix de ce site pour Dufy, replacé dans son contexte social et politique, est la marque d'un engagement, dont il conviendra cependant d'analyser plus finement la portée. Ce sont les témoignages de l'époque qui permettent de comprendre la hardiesse du choix de l'artiste. Le quai Colbert véhicule en effet une image très dégradée, comme les principaux protagonistes du lieu, les dockers. Il suffit pour s'en convaincre de relire *La France au travail* de Marcel Hérubel : « Le Quai Colbert [...] tient ferme à sa réputation de saleté et il n'abandonnera pas de sitôt les cargos charbonniers. N'allez point, mesdames, vêtues de robes claires vous aventurer dans cette région monstrueuse où [...] tout est noir, bateaux, chaussée, maisons et débardeurs dont les yeux seuls se détachent en blanc » ; quant aux « charbonniers », voilà comme il les décrit attendant l'embauche : « Ces pauvres hères, aux joues caves, à l'œil triste, mal habillés, mal peignés, portant un paquet enveloppé de jute sous le bras,

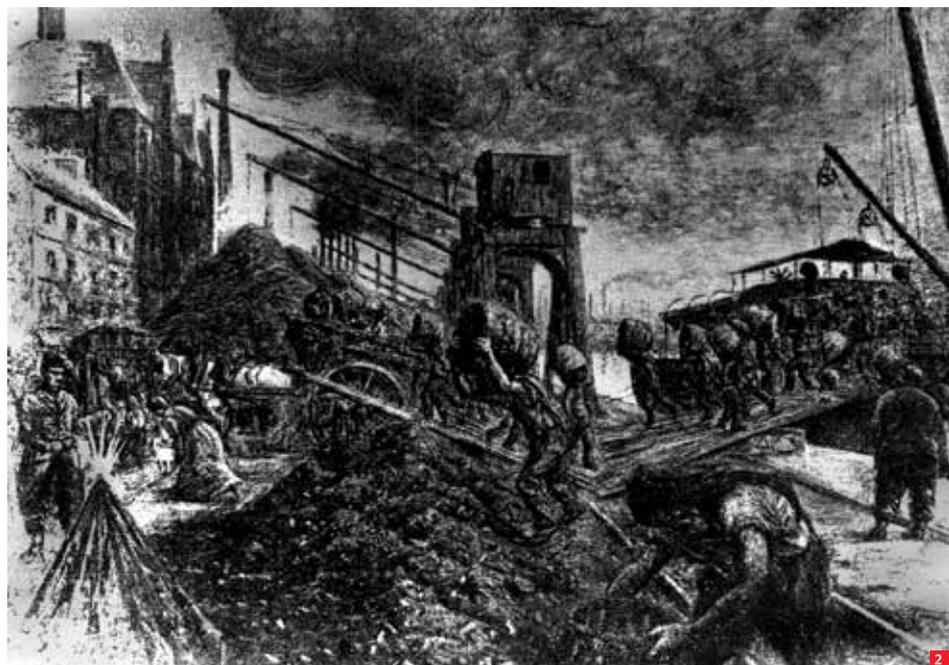
qui viennent louer leurs bras qui ne savent que remuer des ballots, pour la journée. Il y a de tout parmi ces débardeurs. Il y a des loqueteux, fils de loqueteux, il y a des repris de justice sous surveillance de la police, il y a des ratés, surtout chez les charbonniers. Homme finis, vaincus, brisés. »

Une scène de la vie de tous les jours

Dufy peint cette toile durant l'hiver 1900-1901. Elle doit être prête pour l'ouverture du Salon des artistes indépendants qui ouvre ses portes à Paris le 1^{er} mai 1901. C'est la première fois que Dufy expose en public. Il a 24 ans. Il a travaillé dans la maison d'importation de café Luthy et Hauser comme préposé au contrôle des denrées en même temps qu'il a étudié à l'École des Beaux-Arts du Havre. Remarqué par ses professeurs, il a reçu une bourse de la municipalité pour aller poursuivre ses études à Paris. Le Salon représente une chance extraordinaire de se faire remarquer. Dufy sait qu'il faut qu'il plaise ou que son œuvre soit tellement forte qu'on parle de lui. Or que fait-il ? Il choisit pour sujet, une scène de la vie de tous les jours sur le quai des charbonniers... Le dernier lieu où aller planter son chevalet.

2 Déchargeurs de charbon de Gaston Prunier. Localisation inconnue.

« Tout est noir, bateaux, chaussée, maisons et débardeurs dont les yeux seuls se détachent en blanc » Marcel Hérubel





Qu'il décide de se présenter pour la première fois à la critique du public avec une telle œuvre signe une sorte d'engagement.

3 Vue du musée d'Art moderne André Malraux et du Signal, Le Havre. Photographie © Florian Kleinfenn. kleinfenn@ifrance.com

Un tableau peint dans des moments conflictuels

Si l'on considère la date d'exécution, il convient de rappeler que l'année 1900 a été l'une des plus tendues sur le port avant l'affaire Durand. De nombreuses grèves, touchant des catégories très diverses (charbonniers du port, terrassiers, tubistes, marins, journaliers, ouvriers de la construction navale, voiliers, bâcheuses...) réclamant pour la plupart des hausses de salaire et des améliorations de conditions de travail, ont émaillé toute l'année, mobilisant près de 15 000 personnes, et par extension une population beaucoup plus large. Les concessions obtenues n'ont que partiellement calmé la situation, au point qu'il est question de grève générale à la fin de 1900 et tout reste très précaire en ce début de 1901, comme le montrent les incidents qui surviennent le 1^{er} mai 1901. Par un hasard extraordinaire, le jour où le Salon ouvre ses portes, le défilé de la fête du travail dégénère à tel point (sous l'effet de provocations disent les syndicats) que le conseil municipal décide de la fermeture provisoire de la Bourse du travail. C'est dire le contexte extrêmement conflictuel dans lequel Dufy travaille et décide de peindre le « quai des charbonniers ».

Un engagement de Dufy

La portée du choix de Dufy ne peut être comprise qu'en ayant à l'esprit l'histoire de ces événements locaux. Le fait qu'il décide de se présenter pour la première fois à la critique du public avec une

telle œuvre ne peut relever du hasard, mais signe plutôt une sorte d'engagement. Le tableau passe inaperçu à Paris, mais il faut dire que la masse des œuvres exposées n'offre pas les meilleures conditions de se faire remarquer. La presse havraise s'en fait l'écho lorsqu'elle consacre une série d'articles aux artistes du département présents au salon. La critique n'est pas assassine, simplement mauvaise, mais laisse quelque espoir au jeune artiste (« L'idée et les détails de la toile sont bons mais l'exécution n'est que passable... C'est d'un impressionnisme rudimentaire. Il y a de l'intention, point de talent encore » écrit Gilbert Stenger dans *Le Petit Havre* du 13 mai 1901).

Une œuvre de jeunesse ?

En fait c'est plutôt le destin de cette toile qui nous autorise à penser que l'artiste en a, en quelque sorte, organisé l'oubli. Retrouvée tout dernièrement dans la famille de l'artiste, cette œuvre n'a pas été tout de suite identifiée comme la *Fin de journée au Havre* du Salon de 1901. Pourquoi ? Tout simplement parce que Dufy n'a plus jamais parlé de cette toile, qu'il semble l'avoir roulée dès cette époque et depuis ignorée. Aucun biographe n'a été en mesure d'évoquer cette première apparition en public de Dufy, d'en commenter les effets, car à l'évidence Dufy ne souhaitait pas, une fois engagé dans sa carrière, revenir sur ses débuts.

Plutôt qu'un quelconque reniement ou manque de courage, il faut peut-être considérer ce fait à l'aune de la seule aventure artistique du jeune peintre et des mutations fondamentales qui agitent le monde artistique en cette fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Né en 1877, Dufy se forme avec comme modèles les peintres impressionnistes. Entre 1899, année de son entrée à l'École nationale des Beaux-Arts, et 1906, il explorera plusieurs voies, à un rythme accéléré, passant d'un impressionnisme proche de Boudin, à un réalisme social servi par une peinture sombre, à des recherches sur la lumière, la couleur, qui l'amèneront à rejoindre le mouvement fauve en 1906. Qu'arrivé à une certaine notoriété, il n'ait plus jugé nécessaire de s'étendre sur cette première œuvre de Salon et d'en évoquer le contexte de création, ne surprend pas somme toute. D'autres ont détruit leurs premières peintures, Dufy s'est contenté d'oublier ce qu'il a dû rapidement considérer comme une voie artistique sans issue pour aller de l'avant et se lancer dans l'aventure fauve qu'il allait, elle aussi, abandonner rapidement quand il découvrirait la peinture de Cézanne, puis de trouver un style qui le caractériserait, lui et nul autre.



Chronique de France¹



Jean-Pierre Marais

¹ Sur le conflit du France, voir aussi le numéro 1 du *Fil rouge*, et le chapitre « Les batailles du France », dans *Un siècle de luttes pour le progrès social en SM, 1913-2013* édité par l'IHS CGT 76 octobre 2013, 10 €.

Nous continuons au travers de ce numéro, la chronique de France commencée dans les deux numéros précédents.

France est le plus beau fleuron de la flotte nationale des paquebots de croisière. En 1974, c'est le début d'une lutte qui durera plusieurs années pour s'opposer à la casse de la construction et réparation navale, à la casse de la marine marchande française par les gouvernements successifs et à la disparition programmée de la flotte nationale des paquebots de croisière.

Depuis le 12 septembre 1974 où le France est arrivé en rade du Havre, il est occupé par les 964 marins et officiers de bord qui composent son équipage, et par une cinquantaine de militants de la fédération CGT des marins, du Comité Central d'Entreprise et du Comité d'Établissement du Havre de la Compagnie Générale Transatlantique. Mais si l'occupation se fait dans le calme, avec un grand esprit de responsabilité, à l'extérieur les vents se déchainent, la tempête menace. France doit quitter la rade du Havre pour se mettre à l'abri à Saint-Vaast-la-Hougue. Nous sommes le

24 septembre et depuis deux jours, Jean-Pierre Marais, ancien secrétaire CGT du syndicat des métaux du Havre est monté à bord à la faveur d'une délégation des élus communistes de Seine-Maritime (lui-même est élu adjoint au maire de Petit-Quevilly). Il y restera jusqu'au retour de France au « quai de l'oubli » au Havre, 14 jours plus tard. Pendant ces deux semaines, il écrira une chronique quotidienne, publiée dans le journal *L'Humanité* dont le directeur était alors Roland Leroy, lui-même élu seinomarin.

C'est cette chronique dont nous poursuivons la reproduction dans le présent numéro, grâce à l'aimable autorisation de Georgette Marais et de ses deux filles, Pascale et Marie-Pierre, avec des événements ayant eu lieu le 30 septembre 1974 et les 1^{er} et 2 octobre à bord du France, il y a maintenant quarante ans. Vous trouverez dans ce numéro, ce qu'était la vie à bord, les difficiles négociations avec les autorités compétentes, et comment la sécurité était organisée. Nous terminerons cette chronique dans le n° 54 à paraître en 2015.

La vie du marin a bord du France

Jour J+19 • Lundi 30 septembre 1974

Le mouvement des marins du France a posé devant toute l'opinion publique des questions importantes : l'emploi, le maintien du paquebot en attendant la « soudure » avec des navires moins grands, l'avenir de la Marine Marchande. Cela forme un tout sur lequel les syndicats réclament depuis longtemps l'ouverture de négociations. Mais quand on voit ce magnifique paquebot et le confort dont bénéficient les passagers, il faut aussi regarder l'envers du décor : comment travaillent et vivent les marins, qu'ils soient au service des passagers, aux machines ou sur les ponts. La compagnie et le gouvernement tentent de jeter la discrimination entre ces diverses catégories de l'équipage, mais ici tout le monde se considère, à juste titre, comme marin à part entière. On ne navigue pas pendant 20 ans et plus sans avoir acquis la mentalité, les habitudes des gens de mer.

Ce qui frappe c'est la disproportion entre les conditions d'accueil faites aux passagers, et les conditions de travail à bord.

Ce qui frappe c'est la disproportion entre les conditions d'accueil faites aux passagers, et les conditions de travail à bord. Prenons quelques exemples : pour le personnel hôtelier, les horaires journaliers atteignent les 12, 13, 14 et même 15 heures. Le délégué CGT, membre du comité de coordination, me précise dès le début de la conversation : « Notre travail ici est difficilement comparable à celui d'un métier correspondant dans un restaurant sur la terre ferme. Durant toute la journée, nous sommes au service des passagers qui sont là en permanence. C'est toujours la même affluence ».

Je lui demande de bien vouloir me préciser comment se déroule une journée de travail d'un garçon de salle, dans la classe « touriste ».

« Dès 6h30 c'est la mise en place du petit déjeuner. Nous travaillons jusqu'à 10h, 10h30. Nous avons 1 heure pour prendre notre repas, et à 11h30 c'est la mise en place du déjeuner. Un chef et un commis sont responsables de 5 ou 6 tables en moyenne, ce qui représente quelque 20 couverts. Evidemment il y a en général deux services, ce qui nous amène à 16h30 et même parfois à 17h car, après avoir servi, il faut tout remettre en place pour le soir. C'est la reprise à 18h30 pour le 1^{er} service du dîner, et cela jusqu'à 23h30. Les journées sont très longues et exténuantes ».

Pour bien voir ce que cela signifie, il faut préciser que dans la salle à manger « Versailles », il y a environ 650 couverts pour chacun des deux services ! On imagine ce que cela suppose de verrerie, d'assiettes, de plats à déplacer et à transporter, de lingerie à disposer et à retirer, etc.

Mais on est stupéfait en allant un peu plus au fond des choses, en allant voir les cuisines elles-mêmes. « Celui qui est "sous l'horloge" (c'est l'endroit le plus éloigné, au balcon de la salle à manger Touristes) doit faire une centaine de pas pour traverser la salle et prendre les plats à la cuisine. Et autant pour revenir. Entre les deux, un escalier à la descente. À la remonte, il y a l'escalator qui n'avait pas été prévu à la construction. Il a fallu se battre pour l'obtenir. »

Dans la cuisine elle-même, 2 couloirs (l'un de 2 m et l'autre de 1,60 m environ) desservent les guichets et les fourneaux : c'est là que se fait le va-et-vient des 76 garçons. C'est par moment sur une longueur de 20 ou 25 m que les garçons font la queue pour recevoir les plats qui ne peuvent souffrir une préparation d'avance. Les autres continuent de circuler, de se presser pour assurer un service impeccable.

C'est un comptoir de 3 m seulement qui reçoit la vaisselle sale et il faut entrer dans une pièce exiguë pour prendre la verrerie propre. On se bouscule aussi, on passe les plateaux par-dessus les têtes pour pouvoir passer.

Un boucher me montre les frigos. Ils sont si bien disposés qu'on ne peut atteindre le haut du frigo à moins d'utiliser un banc, avec l'insécurité que cela comporte. Mais tout cela ne donne encore qu'un reflet très lointain de ce qui se passe en réalité. Il faut imaginer une salle de plusieurs centaines de couverts, les déplacements continuels, la bousculade. Il faut se rappeler les horaires, les temps de repos très courts, l'impossibilité de se détendre réellement au cours des traversées, etc. NON ! Le personnel ici ne vit pas dans le luxe, même sur un paquebot aussi magnifique.

Le travail de cabinier n'est pas non plus de tout repos. J'ai rencontré un havrais qui, lui aussi, comme beaucoup, m'a fourni des explications. Son travail consiste à être à la disposition des passagers : nettoyage des cabines, remise en état des literies... Il faut répondre aux appels pour apporter soit le petit déjeuner, soit des boissons. Comme tous les cabiniers, il est là pour que le passager puisse profiter au mieux de son voyage.

Mais pour un cabinier, il est des moments particulièrement difficiles : ce sont les brefs instants de séjour aux ports, à New York et au Havre, entre les 2 traversées.

Le France arrive à New York à 8h et le départ se fait le même jour à 18h45. Pendant ce temps, il faut remettre les cabines en état afin d'accueillir comme il le convient les passagers du retour. Si les débarquements s'échelonnent jusqu'à 11h30 ou 12h, les premiers embarquements se font dès 17h jusqu'au départ. Chaque cabinier doit nettoyer environ 12 cabines ce qui représente de 30 à 36 couchettes, suivant le nombre de places par cabine : literie à changer, sanitaires, glaces, hublots, balayage... Tout doit être impeccable. « Pour être prêt, on n'a pratiquement pas le temps de manger, ou alors on le fait en l'espace d'une demi-heure alors que normalement une heure nous est reconnue ! » me dit Alain.

Quant au séjour au Havre, il est de 36h ou de 38h. Le France arrive le mercredi soir, les passagers couchent à bord, prennent les petits déjeuners et en général partent par les trains spéciaux SNCF à 9h et 9h30, le jeudi matin. Le service de nettoyage est assuré le jeudi entre 6h30 et 17h et il faut reprendre le travail le vendredi dès 9h, le départ du France s'effectuant à 12h.

C'est donc du jeudi soir au vendredi matin que le marin peut aller chez lui, voir sa famille et ses enfants. Comme la fatigue est là on ne peut guère profiter de la vie familiale. De même si l'on veut être un peu plus libre, c'est la femme du marin qui vient l'aider à mettre en état les cabines...

Mais à quel moment le marin est-il à terre pour

une plus longue durée ? Comment prend-il ses congés ou tout simplement le repos normal auquel tout travailleur est en droit de prétendre ? Trois ou quatre traversées régulières entre la France et les USA correspondent à un mois et demi ou deux mois de travail à bord. Le marin peut prendre ses congés qui correspondent au temps d'une traversée ou de deux traversées.

Tels sont quelques aspects de la vie du marin à bord du France. Il faudrait parler encore des cuisines, du travail dans les compartiments machines, et ailleurs encore. Mais ce coin de voile levé permet de comprendre que la vie du marin n'est pas de tout repos. Et si elle a quelques avantages, cela compense difficilement ou incomplètement la durée de la tâche, l'éloignement du foyer.

1 Des cheminées de légende.



Des bases acceptables de négociations - mais pas de diktat

Jour J+20 • Mardi 1^{er} octobre 1974

L'occupation continue à Saint-Vaast

Depuis l'échec des pourparlers entre les syndicats et le secrétaire général de la Marine Marchande, on vivait à bord dans l'attente de la réunion de la commission supérieure. Les uns et les autres donnaient leur point de vue. Le sentiment général émanant aussi bien des responsables du Comité de coordination que des marins eux-mêmes, pourrait se résumer ainsi : « Nous sommes quant à nous toujours prêts au dialogue, à la négociation, mais nous n'avons pas d'illusion sur les résultats possibles d'une telle réunion ».

« Nous poursuivons la lutte dans les conditions actuelles jusqu'au moment où le gouvernement donnera des bases acceptables. »

Aussi lorsque les radios annoncèrent le refus du gouvernement d'entreprendre un véritable dialogue, et d'ôter les conditions inacceptables du retour au Havre, ce ne fut pas une surprise parmi l'équipage.

Face à cette situation, les marins du France avaient conscience qu'ils franchissaient une nouvelle étape de leur combat. Vers 16h30, l'annonce était faite qu'une assemblée générale allait se tenir à la salle du Théâtre, comme à chaque moment important du mouvement.

À 17h, la salle s'emplissait rapidement et pendant 1h30, tous les marins avec leurs responsables ont examiné comment allait être franchie cette étape. Les divers moyens d'actions proposés non seulement par le comité mais aussi par les marins ont été l'objet d'une large discussion. Le climat était bon, nous a-t-on déclaré à la sortie.

Avec la participation de Lagain, secrétaire de la fédération CGT des marins, le comité a tenu

une brève conférence de presse. « Nous poursuivons la lutte dans les conditions actuelles jusqu'au moment où le gouvernement donnera des bases acceptables pour le tour du France au Havre. Nous sommes prêts à discuter du retour à quai. Mais jamais nous n'accepterons le diktat ». Un élément important est à noter : sur proposition également de membres de l'équipage, il a été décidé de demander un engagement personnel à tous ceux qui veulent rester à bord et poursuivre le mouvement.

Pour cela, dès la sortie de la réunion, les feuilles de pointage ont été disposées au guichet de réception des passagers où se tiennent en permanence des membres du comité. Et là on met, en face de son nom, sa signature.

Certes on peut s'attendre à quelques défections, mais cet engagement personnel permettra de compter avec précision tous ceux qui entendent poursuivre le combat dans les conditions actuelles. À l'heure où ces lignes sont écrites, les marins continuent d'apposer leur signature. Le responsable CFDT du bord a précisé que ces positions recevaient également l'accord de son organisation.

Hier le Comité de coordination à bord du France a reçu la visite de Darinot député socialiste de la Manche venu enquêter sur place. Il rendra compte de sa mission auprès du groupe parlementaire du PS et des radicaux de gauche. À la sortie de son entretien, il a notamment déclaré que la demande de question orale avec débat déposée par André Duroméa, député-maire du Havre, au nom du groupe communiste recevait l'appui de son propre groupe parlementaire.

À une question qui lui était posée : « Pensez-vous que le France est fini ? » Le député a répondu : « Nous ne le pensons pas ». Apportant son soutien aux marins du France, il s'est déclaré frappé de leur détermination.

N.B. : attention : la nourriture ne manque pas du tout.

On se compte, on veille à la sécurité du France

Jour J+21 • Mercredi 2 octobre 1974

On ne se faisait guère d'illusions parmi l'équipage sur les éventuels résultats de la réunion de la Commission supérieure de la marine marchande. Le refus gouvernemental d'entreprendre un véritable dialogue ne fut donc pas une surprise. Et pourtant, les syndicats et le Comité de coordination du paquebot s'affirment toujours prêts à la négociation.

L'intransigeance du pouvoir est jugée sévèrement. Chacun l'exprime à sa façon. Prenant le numéro du 2 octobre de la *Vie Ouvrière* arrivée à bord, et regardant la photo du France en couverture, un marin déclare : « Dix ans de navigation, ça fait mal au cœur ». Un autre explique que le gouvernement a plus d'égard vis-à-vis d'un prisonnier de droit commun qu'il n'en a vis-à-vis des marins du France. « Les prisonniers ont droit aux visites, ils ont un aumônier. Ce n'est pas notre cas et pourtant nous ne faisons que défendre notre outil de travail ».

L'action vient de franchir une nouvelle étape. On a voulu se compter avant de prendre toute décision. Et l'équipage s'est prononcé mardi après-midi sur la poursuite du mouvement. Si quelques dizaines de marins ont regagné hier la terre ferme il reste à bord près de 600 personnes.

Y-a-t-il à l'heure présente assez de mazout pour assurer la vie à bord et la sécurité ? C'est une question importante. La Compagnie Générale Transatlantique se proposait de charger à bord 2 500 tonnes de carburant, alors qu'il y en a suffisamment pour appareiller en direction du Havre, et que le paquebot possède encore une autonomie de 8 à 10 jours.

Hier la décision a été prise de refuser ces 2 500 tonnes de mazout. Le commandant Pettre en a été immédiatement averti. Le Comité de coordination nous a déclaré en substance : « Nous prenons toutes les initiatives possibles pour contraindre le gouvernement à la discussion, nous avons accepté le départ de la rade du Havre pour

assurer la sécurité du navire. À la "Transat" maintenant d'assurer cette sécurité, car il faut qu'elle le sache, on ne pourra pas envoyer n'importe où le France. Ceux qui spéculent sur le pourrissement du mouvement se trompent ».

Effectivement, cette décision a été accueillie très favorablement par le personnel resté à bord. Quant aux vivres, contrairement à certaines informations, elles ne manquent pas pour l'essentiel. Ce qui fait surtout défaut, ce sont les produits frais. Mais la solidarité qui s'est manifestée a permis de faire face en grande partie à ce manque. Les marins sont très sensibles à cet aspect du soutien à leur mouvement, comme à tous les messages qui arrivent. Les haut-parleurs viennent d'annoncer que l'UD CGT de la Manche fait parvenir les dons de la solidarité : carottes, pommes de terre, oignons, navets, persil et même des huitres et des moules. Que tous les donateurs, par l'intermédiaire de notre journal, soient remerciés. La compagnie en 3 semaines de grève a fait acheminer uniquement de la farine. On fabrique le pain à bord, et 4 groupes distillent l'eau de mer pour la rendre potable. 1 200 tonnes d'eau peuvent être purifiées par jour. « La compagnie voulait peut-être nous mettre au pain et à l'eau, dit-on dans les coursives, mais elle oublie que la solidarité est là pour nous aider à tenir le coup dans les meilleures conditions avec des vivres frais ». Là encore la compagnie se trompe. Autre problème en voie de règlement : depuis que la « pioche » est accrochée au large de Saint-Vaast, les ordures n'ont pas été jetées en mer. Elles s'accumulent sur le pont arrière, celui qui est réservé à l'équipage pendant les traversées. C'est de ce pont qu'on jette aussi les lignes qui ramènent du poisson frais. Si le temps le permet, aujourd'hui une barge viendra chercher les ordures.

La troisième semaine de grève s'achève. L'occupation se poursuit. Pour beaucoup de marins, c'est la 1^{ère} fois qu'ils vivent une lutte aussi exceptionnelle.



2 Autocollant du Comité de Défense du France, Collection IHS CGT 76

Histoire du Livret ouvrier

Michel Croguennec

Outil de contrôle de la main d'œuvre par le patronat durant près d'un siècle, le livret ouvrier figure parmi les dispositifs les plus emblématiques mis en place par l'État durant la première moitié du XIX^e siècle, pour réduire les libertés des salariés.

1. L'usage du livret est étendu aux femmes et aux travailleurs à domicile par la loi du 22 juin 1854.

2. Les mentions seront interdites grâce à la loi du 22 juin 1854.

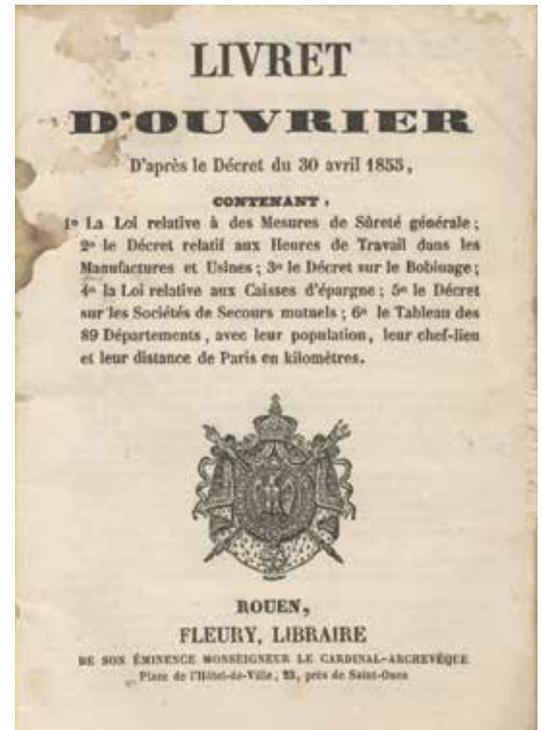
Le livret ouvrier trouve son origine dans la France d'Ancien régime avec la mise en place, dès le XVII^e siècle, des billets de congés délivrés par les maîtres à leurs compagnons et dont l'usage devient obligatoire à partir de la loi du 18 octobre 1740. À l'époque, leur utilisation s'inscrit dans la volonté de l'État de donner les outils légaux aux patrons afin d'obtenir la subordination de leurs ouvriers. Supprimées durant la Révolution française, les attestations de congés refont leur apparition avec Napoléon 1^{er}, sous la pression à la fois du patronat et de la Police.

Le désir de contrôler les déplacements de la main d'œuvre ouvrière se trouve renforcé par la mise

Le livret ouvrier constitue un redoutable moyen de pression du patronat sur le monde salarié.

en place d'une police du travail sous la forme du livret ouvrier institué par la loi 12 avril 1803 et mis en application par l'arrêté du 1^{er} décembre 1803. Délivré par les maires, ce document administratif contient le nom de l'ouvrier, son lieu et sa date de naissance, son signalement, son adresse, sa profession et le nom du patron pour lequel il travaille. À chaque changement d'emploi, l'ouvrier doit faire signer son carnet par son patron, signature validée par le maire de la commune en vertu de ses pouvoirs de police. Le livret est alors volontairement conçu comme un outil de soumission des ouvriers à l'État, dans la mesure où il facilite le contrôle de l'identité des individus par les forces de Police, mais surtout au patronat en luttant contre le nomadisme de la main d'œuvre dans une période marquée par l'essor industriel du pays.

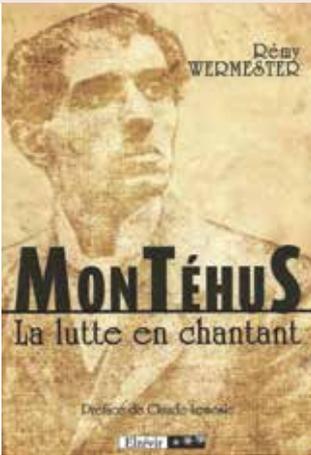
Véritable passeport pour le monde du travail, le livret ouvrier constitue de fait un redoutable



moyen de pression du patronat sur le monde salarié¹. Sans le paraphe de son patron le déliant de son contrat avec lui, l'ouvrier ne peut obtenir d'emploi auprès d'un nouvel employeur. De même, jusqu'en 1851, un patron est légalement autorisé à conserver les livrets de ses ouvriers, ce qui leur interdit de partir quand bon leur semble pour chercher ailleurs de meilleures conditions de travail. Tout ouvrier contrôlé lors d'un voyage sans son livret est alors considéré comme un vagabond et peut dès lors faire l'objet d'une amende ou d'une peine de prison.

Outre sa signature, le patron peut également apposer sur le document des appréciations sur le comportement de ses ouvriers ou signaler les faits de grèves. Mentions qui équivalent dès lors à marquer au fer rouge le porteur du livret². Si le livret apparaît comme un redoutable moyen de contrôle de la classe ouvrière, en revanche il en assure également la promotion. En l'absence de diplôme, la validation des différents postes et fonctions occupés constitue pour l'ouvrier une reconnaissance de ses capacités de travail et de son savoir-faire qu'il peut dès lors faire valoir auprès d'une nouvelle entreprise.

L'obligation du livret, perçu par certains comme un outil de servilité, voit pourtant son usage se restreindre auprès des patrons après 1854. Envisagée sous le Second Empire, sa suppression fait l'objet du dépôt d'un projet de loi le 11 novembre 1881 devant l'Assemblée Nationale, qui ne sera voté que le 2 juillet 1890. Officiellement supprimé, le livret ouvrier continuera pourtant de circuler dans certaines régions jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale.



MONTÉHUS

La lutte en chantant

de Rémy Wermester

Robert Privat

L'auteur n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Fil rouge* : le film « Mai 68 » qu'il réalisa pendant cette grande grève avec son frère Michel, au Havre, à Rouen et à Paris, fut projeté et commenté lors du colloque de notre Institut sur Mai-Juin 68, le 20 mai 2008 ¹. Avec le présent ouvrage, Rémy Wermester nous offre l'unique et ample biographie, très documentée, avec une riche iconographie (107 illustrations) de Mardochée Brunswick dit Gaston Montéhus. Né le 3 juillet 1872, ce chansonnier français contestataire, révolutionnaire, de la « Belle époque », bâtit son succès sur un répertoire humaniste et antimilitariste. Dans des chansons naïves et chaleureuses, il défend les ouvriers, les femmes, les vieux, les enfants, les soldats, les miséreux, dénonçant les scandales, les inégalités, la guerre (ce qui lui valut des poursuites judiciaires) et réclamant des lois sociales qui ne seront conquises qu'avec les mobilisations du Front populaire, de la Libération et de Mai-Juin 68. Lorsqu'en 1907, le gouvernement envoya le 17^e régiment d'infanterie à Béziers pour réprimer la grève des vignerons du Midi, les soldats fraternisèrent avec les manifestants. Ce qui inspira à Montéhus « Gloire au 17^e. » Ce fut un grand succès populaire étendant la notoriété du chansonnier au-delà des cabarets parisiens, à toute la France. Ce chant fut repris dans tous les combats de la classe ouvrière lorsque les gouvernements envoyèrent la troupe.

L'auteur détaille longuement cette période d'avant 1914 et relate notamment, sur plusieurs pages, de savoureuses anecdotes sur les relations très amicales qu'entretenait le chansonnier avec Lénine, alors réfugié à Paris. Autre grand succès populaire : « Le Chant des Jeunes Gardes » en 1911. Malheureusement, lorsqu'éclata la Première Guerre mondiale, Montéhus, reniant ses idéaux, comme beaucoup d'autres, hélas, sombra dans « L'Union sacrée » et transforma ses textes antimilitaristes en d'ineptes couplets guerriers, en se proclamant ridiculement « patriotard internationaliste ». Au lendemain de la guerre, il s'empressa de prôner la paix sociale et la collaboration entre les classes.

« Puisqu'on a fait l'Union sacrée
Entre riches et purotins,
Puisqu'ils ont au fond des tranchées
Pu vivre la main dans la main,
Pourquoi donc après cette guerre
Entre nous ne pas la vivre en paix ? »

Puis nouvelle volte-face : le 24 octobre 1923, il dépose à la SACEM « La Butte rouge », excellente chanson devenue vite très populaire, qui fustige les horreurs de la guerre infligées aux soldats, pour une cause qui n'est pas la leur. Elle fut interprétée par Yves Montand, Lény Escudéro, Marc Ogeret, Renaud. On sait qu'interrogé par Romi, historien de la chanson, le chansonnier rétorqua : « Opportuniste ? Moi ?... Je n'ai jamais été opportuniste... Je suis un révolutionnaire cocardier ! »

La place nous manque pour refléter correctement l'ampleur du remarquable contenu du livre de Rémy Wermester qui décortique mois après mois cette biographie, analysant, citant de très nombreux extraits des textes du chansonnier, complétés par de longs tableaux révélant la prolixité de Montéhus (717 chansons, 62 pièces de théâtre, puis 134 poèmes de 1940 à 1952).

Pendant l'occupation nazie, la SACEM, parce qu'il était d'origine juive, cessa de lui payer ses droits d'auteur, ce qui le plongea dans la misère. En 1947, Paul Ramadier lui remit la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur. Il mourut le 31 décembre 1952. Il repose au cimetière du Père Lachaise sous une plaque « Hommage de ses camarades les Vétérans du Parti Socialiste SFIO ».

Aux lecteurs du *Fil rouge* et à tous ceux qui s'intéressent aux chansons révolutionnaires - une des composantes de l'Histoire sociale - nous recommandons la lecture de ce livre sur le chansonnier qui fut très contesté par la partie la plus combative de la classe ouvrière, du fait de ses revirements spectaculaires, mais cela n'enlève rien à la qualité de son répertoire social et à la popularité de ses meilleures chansons.

Montéhus. La lutte en chantant, Rémy Wermester, Éditeur Elzevir, 401 pages, 22 €

Couverture ©Paul Dubé, *Du temps des cerises aux feuilles mortes.*

¹. Voir le *Fil rouge* n° hors-série de septembre 2009.



Quatre Mares

de Jean-Pierre
Levaray et Alain
Lefebvre

Sylvain Brière

Quatre Mares... n'est pas un livre d'Histoire à proprement parler, et ce même si son édition coïncide avec un siècle d'existence de ce grand atelier ferroviaire de la rive gauche de la Seine sur le sol Sottevillais et Stéphanois. Initiative du Comité d'entreprise SNCF de Normandie, le sujet et le choix de ses auteurs ne pouvaient toutefois que nous séduire et justifier la promotion de sa lecture dans les colonnes de notre *Fil rouge*. Déjà, le 21^e numéro de notre revue consacrait un long article sur le site et son « Carrefour de la Liberté », symbole de la lutte d'octobre 1982 pour l'obtention, sur le temps de travail, de l'heure d'information syndicale. En outre, nous partageons le parti pris de cet ouvrage : un atelier c'est d'abord et avant tout un lieu de vie ! « Si on voit les trains et les locomotives, les gares, les rails... On ne connaît pas ceux qui font que ça marche et que ça tourne. Tout comme on nous dit que l'argent se fait à la Bourse, c'est vite oublier ceux et celles qui créent les richesses et sans qui rien n'existerait. »

Rédigé par notre camarade Jean-Pierre Levaray, adhérent de notre Institut, auteur, entre autres, de *Putain d'usine*, *Après la catastrophe*, *Plan social*, *Des nuits en bleu...* reflets littéraires de la dureté du « boulot », et de l'âpreté des luttes, *Quatre Mares* est aussi servi par de magnifiques photographies réalisées par son complice et ami, Alain Lefebvre. Au final, un remarquable

Quatre Mares est en vente au siège du Comité d'Entreprise Régional SNCF de Normandie, 15 rue de la gare à Sotteville-lès-Rouen, au prix de 5 €.

**Couverture
©Alain Lefebvre.**

travail qui s'apparente davantage à un mandat confié qu'à une commande passée par les cheminots. « Je sais, dès à présent que le livre qui va sortir de ces rencontres, même s'il va être beau, que les photos seront belles et soignées, dans la lignée de photographes humanistes comme Doisneau ou Salgado, je sais que ce livre ne plaira pas franchement à la direction. »

Ces deux-là savent en effet de quoi ils parlent et partagent avec ces salariés du rail la même condition : ouvrière ! Un détail qui n'en est pas un et qui a son importance pour qui veut « se frotter » aux « Ministres », aux « Sénateurs » : les occupants de « QM ». « C'est Quatre Mares. Ici, les gens ont toujours eu un esprit à ne pas se laisser faire. » De la solidarité, assurément, mais pas de complaisance pour autant dans ce regard extérieur, impressionné par le gigantisme du site, ses bruits, ses odeurs... Ce qui n'est pas le moindre des mérites et intérêt pour ce livre. Outre de donner la parole aux cheminots à la veille de la réforme du système ferroviaire français, toujours combattue aujourd'hui, il rétablit avec sincérité et franchise l'ordre des choses, le sens et la portée d'actions militantes. Un propos qui fait fi des prétendues « locomotives de la lutte ». Entendez les seules à pouvoir faire front, tentant par là même à les isoler et à accréditer les théories fumeuses opposant les salariés du privé à ceux du public.

« C'est Quatre Mares. Ici, les gens ont toujours eu un esprit à ne pas se laisser faire. »

Une action, en vérité, fruit de rencontres et d'entretiens au service de « Vivants », fiers de la réputation de leur établissement, qui, dans les luttes d'intérêts entre les classes dominantes et celles dominées, entre les réformes conçues et mises en œuvre par les unes et les résistances et revendications portées par les autres, ne s'en laissent décidément pas compter.

LE 25 SEPTEMBRE 2014, UN CONSEIL SCIENTIFIQUE DE BON CONSEIL

René Olleville

Judi 25 septembre 2014 s'est réuni, au siège de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime, notre Conseil Scientifique sous la présidence de Pierre Largesse (historien).

Rappelons que le Conseil Scientifique a un rôle consultatif à l'égard du C.A. de notre Institut. Il donne un avis sur les travaux réalisés par l'IHS et propose des orientations et éventuellement des méthodes de travail pour développer des projets ou certaines activités en lien avec notre IHS.

En introduction, Jacques Defortescu (secrétaire) rappelait les diverses publications et initiatives que nous avons menées à bien depuis notre dernier Conseil Scientifique. Il a notamment insisté sur la parution de deux publications exceptionnelles, la première avec le livre *Un siècle de lutte pour le progrès social en Seine-Maritime*, 154 pages, tiré à 2 500 exemplaires, pour marquer le centenaire de la création de l'Union Départementale des syndicats CGT de notre département et la seconde avec un *Fil rouge* spécial n°50, consacré au travail réalisé avec la publication de tous les *Fil rouge* depuis sa création.

Nous avons également diversifié notre activité, puisqu'au-delà des différents colloques et autres conférences, dont vous avez pu avoir connaissance sur notre site internet, nous avons organisé des visites des lieux de mémoire de la classe ouvrière pendant la résistance à Rouen avec un guide conférencier. Il évoquait ensuite les différents projets.

L'ensemble des participants saluait le travail accompli par notre IHS et s'accordait à dire que notre *Fil rouge* avait encore évolué tant dans sa présentation que dans son contenu.

Pierre Largesse revenait sur les commémorations du centenaire de la guerre 14/18 avec ce questionnement dans la classe ouvrière entre patriotisme et revendications sociales et s'interrogeait sur la chronologie des grèves en lien avec le calendrier des différents moments de la guerre. Il insistait éga-

lement sur le rôle des femmes pendant la guerre, qui acceptaient de travailler dans les entreprises, pas uniquement pour le bien national, mais à condition d'être payées.

Yannick Marec (historien) soutenait l'idée d'organiser des initiatives à l'occasion des 70 ans de la Sécurité Sociale et de préciser que, malgré les attaques incessantes comme par exemple les ordonnances de 67 sur la séparation de la Sécurité Sociale en trois branches, notre système est encore aujourd'hui efficient.

Marie Sanchez (conservatrice du patrimoine) abordait, quant à elle, les différentes formes de communication (tables rondes, conférences, etc.) en fonction des publics visés. Par exemple les conférences citoyennes, organisées à l'hôtel du département par le Conseil Général, sont des formules intéressantes tout comme celles organisées à la Fabrique des savoirs à Elbeuf.

John Barzmann (historien) rejoignait Marie Sanchez sur les relations que doit avoir l'IHS avec les services des archives du service public (départementales, municipales...) et soumettait le vœu que davantage d'initiatives soient organisées sur le territoire du Havre qui possède une histoire sociale très riche avec une multitude d'archives que l'on peut trouver par exemple dans les collections de *Vérités* ou aux archives municipales du Havre.

Et d'ajouter qu'en ce qui concerne l'histoire du mouvement ouvrier, on peut aussi traiter de biens d'autres sujets comme la santé, l'amiante, etc.

L'ensemble des participants saluait le travail accompli par notre IHS.

Michel Croguennec (archiviste) proposait, afin de diversifier le contenu du *Fil rouge*, qu'à chaque parution soit mis en avant un objet, un outil, un vêtement de travail et bien d'autres choses encore, en lien avec la vie au travail comme, par exemple, un livret ouvrier ou une tenue de femme travaillant dans une entreprise du textile, avec la particularité des cheveux en chignon pour éviter d'être happée par les transmissions non protégées des machines.

Voilà sans aucun doute quelques pistes que les membres du Conseil d'Administration de l'IHS CGT 76 auront à cœur de travailler et de développer.



NOTRE INSTITUT AU CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-MARITIME ET AU PÔLE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



En l'absence de Pierre Largesse, en convalescence, Jacky Maussion, président de notre Institut, a tenu une conférence devant un public composé d'une cinquantaine de personnes sur le thème des « Visites de Jean Jaurès en Seine-Inférieure », dans le petit salon de l'Hôtel du Département, mardi 9 septembre. Il était accompagné de Serge Laloyer, vice-président de notre Institut.

Jacky Maussion, au cours de son introduction, a rappelé qu'en 2009, notre Institut CGT d'Histoire Sociale a inauguré, plusieurs conférences sur le thème « Pour saluer Jaurès » qui nous ont conduits à Rouen, au Havre, à Saint-Saëns, à Gonfreville l'Orcher, à Dieppe, au Tréport, à Gamaches, à Dives et à Grand-Couronne. Au total, ce sont un peu plus de 700 personnes qui ont assisté à un exposé de Pierre Largesse, vice-président de notre Institut, accompagné à chaque fois par un groupe de comédiens locaux.

1 Vue de l'exposition « Jaurès en Seine-Maritime ».



Le 31 juillet dernier, nous avons participé, à Caudebec-lès-Elbeuf, à Petit-Quevilly et au Havre, aux initiatives lors de la commémoration du centenaire de l'assassinat de Jaurès.

Au cours de sa conférence, Jacky Maussion a décrit les circonstances politiques qui ont amené Jean Jaurès à se rendre en Seine-Inférieure. Il y est venu cinq fois entre 1899 et 1914 : deux fois à Rouen et au Havre, une fois à Elbeuf. En juin 1914, 4 000 personnes se pressent au cirque de Rouen pour venir l'écouter et débattre, ils seront 2 000 au Havre. Ces voyages seront les derniers déplacements de Jean Jaurès en province.

À l'issue de la conférence, un débat s'est instauré avec quelques auditeurs. Puis, une visite guidée de l'exposition « Jaurès en Seine-Maritime » a été organisée par les responsables des archives départementales au Pôle Archives contemporaines et mémoires du quotidien, quai Jean Moulin.

Le vernissage de cette exposition par Nicolas Rouly, président du département de Seine-Maritime, a conclu cette initiative en présence d'élus et de personnalités, notamment Vincent Maroteaux, directeur des Archives Départementales. Nicolas Rouly s'est félicité, à cette occasion, du partenariat réalisé avec notre Institut. L'exposition a été visible au Pôle des Archives Départementales jusqu'au 29 octobre.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU FIL ROUGE

Abonnement individuel

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Tél. :

Abonnement simple : 20 € /an

(sans abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale)

Abonnement couplé : 33 € /an

(avec abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale)

Abonnement groupement ou association

Syndicat, UL ou association pour 2014 : 50 € /an

(avec 3 exemplaires du Fil Rouge)

Comité d'entreprise (ou organisme équivalent) :

(avec l'abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale)

- moins de 500 salariés : 80 € /an

(avec 3 ex. du Fil Rouge)

- plus de 500 salariés : 160 € /an

(avec 3 ex. du Fil Rouge)

Nom et/ou intitulé :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Tél. :

Date du paiement :

Adressez vos chèques à :

Institut CGT d'Histoire Sociale
de Seine-Maritime, maison CGT,
26 avenue Jean-Rondeaux
76108 Rouen cedex



L'assemblée Générale de l'IHS CGT 76 s'est tenue le 3 avril 2014 à Rouen.

Elle a élu son Conseil d'administration composé de :

Président : **Jacky MAUSSION**, **Serge LALOYER**, **Pierre LARGESSE**, **Robert PRIVAT** (vices-présidents), **Jacques DEFORTESCU** (secrétaire), **René OLLEVILLE** (secrétaire adjoint), **Jean-Jacques LEFEBVRE** (trésorier), **Pascal LAMOTTE** (trésorier adjoint). Commission de contrôle : **Germain NARZIS**.

François AUVRAY, **Marius BASTIDE**, **Bernard BERTHELOT**, **Luc BOURLÉ**, **Alain BOZEC**, **Sylvain BRIÈRE**, **Régis GASSE**, **Pierre LEBAS**, **David LOTTIN**, **Marcelle MARÉCAL**, **Anita MENENDEZ**, **Gaël PASQUIER**, **Albert PERROT** (membres du CA).

NOUVEAU

Réglez votre abonnement par prélèvement automatique, vous serez prélevé automatiquement une fois par an. Envoyez-nous un relevé d'identité bancaire et remplissez l'autorisation de prélèvement ci-dessous. (notre numéro d'émetteur : 522922)

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever une fois par an sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvement ordonné par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement

Titulaire du compte

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Désignation du compte à débiter

Établissement :

Guichet :

N° de compte :

Clé RIB :

Créancier : Institut CGT d'Histoire Sociale,

26 avenue Jean-Rondeaux, 76108 Rouen cedex
numéro d'émetteur : 522922

Établissement teneur du compte

Nom :

Prénom :

Adresse :

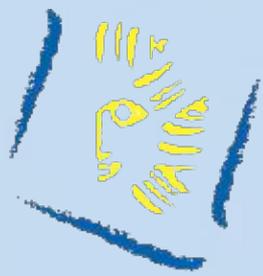
Code Postal : Ville :

Ne pas oublier le RIB

Cette année 2014 se termine avec ce 5^e numéro du *Fil rouge*. À cette occasion, les membres du Conseil d'administration de l'IHS CGT 76 vous présentent leur meilleurs vœux pour 2015, en espérant vous retrouver parmi ces fidèles lecteurs pour le n° 54 à paraître le 1^{er} trimestre prochain.

Conformément aux statuts de l'IHS CGT 76, le Conseil Scientifique de l'Institut est composé de : **Croguennec Michel**, archiviste ville de Petit-Quevilly, **Barzmann John**, professeur d'histoire contemporaine, directeur IDEES-Le Havre (cirtai) UMR 6266 CNRS/Université du Havre, **Dhaille/Hervieu Marie Paule**, docteur en histoire contemporaine de l'Institut d'études politiques de Paris, **Ducange Jean Numa**, maître de Conférence en histoire contemporaine Université de Rouen, **Largesse Pierre**, historien, Vice-président de l'IHS CGT 76, **Lecœur Boris**, professeur agrégé d'Histoire, **Marec Yannick**, professeur d'Histoire Contemporaine Université de Rouen, **Mazauric Claude**, professeur émérite d'histoire moderne de l'Université de Rouen, **Pigenet Michel**, professeur d'Histoire contemporaine Paris 1 Sorbonne, **Roland-Simion Monique**, agrégée d'histoire Université de Rouen, **Sanchez Marie**, conservatrice du patrimoine à la CRÉA, **Saunier Éric**, maître de Conférence en histoire moderne Université du Havre, **Sevestre Sandrine**, conservatrice Archives départementales de Seine-Maritime.

Le conseil scientifique s'est réuni le 25 septembre 2014 (voir page 29).



T.L.C. Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

LOCATIONS - VACANCES FRANCE



Pour un tourisme
social et associatif
de qualité pour tous !

www.tlcvacances.fr
02.35.21.69.63